

# l'éducation

3 f

*Joyeuses Fêtes*

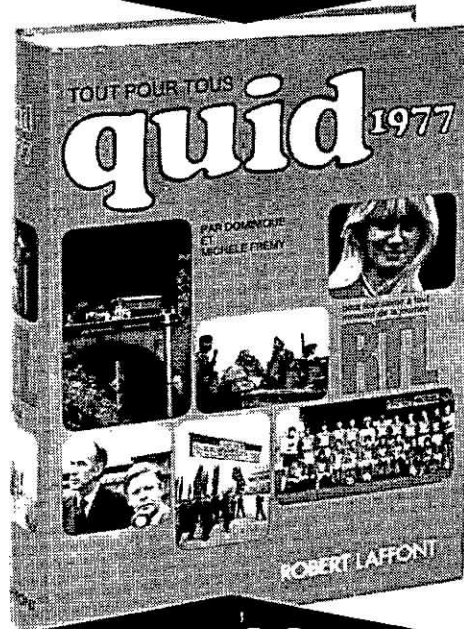


n° 301

16 décembre 1976

**histoire, pays, religions, politique,  
arts, sciences, économie,  
spectacles, sports, salaires,  
vie pratique, etc.**

En 1488 pages,  
vous saurez tout sur tout



**quid**

une encyclopédie de l'actualité,  
universelle, pratique,  
enrichie chaque année

89 F

**En famille, au bureau, en classe,  
entre amis, en vacances,  
vous avez tous besoin de**

**QUID 77**

### à votre service

---

- 3 comité consultatif des universités, par René Guy
- 5 publications officielles : vous lirez au B. O.
- 6 CNDP : l'enfant et les loisirs, par Michaëla Bobasch
- 7 documentation : scolarisations, par Pierre Ferran et Frank Marchand
- 8 presse : Le Quotidien de Paris, par Jean C. Texier
- 10 sur votre agenda

### une semaine après l'autre

---

- 12 les jours se suivent..., par Pierre-Bernard Marquet
- 12 les IUT dans la tourmente, par Maurice Guillot
- 16 sécurité sociale : du déficit aux réformes

### cette école innombrable

---

- 18 de la difficulté d'être heureux, par Catherine Guigon
- 21 entretien : avec Patrick Grainville, prix Goncourt 1976
- 22 vous avez la parole : le sport, politique d'abord, par J.-Y. Plouvin ; courrier des lecteurs

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros



**Rédaction, publicité, annonces**  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

**Abonnements**  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F  
Abonnement annuel : France 60 F  
étranger 80 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

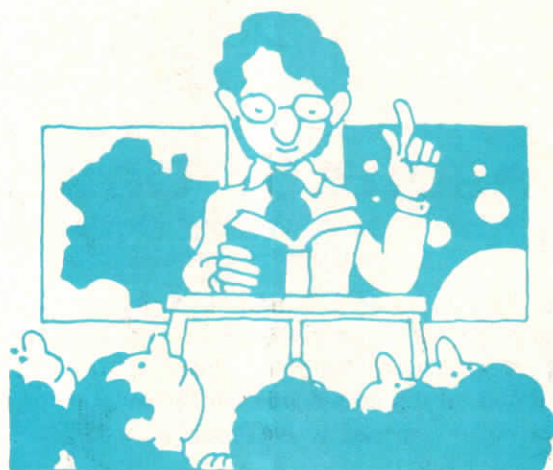
### joyeuses fêtes

---

- 26 exposition : America made in Europe, par Josane Duranteau
- 28 théâtre : « Phèdre », par Raymond Laubreaux ; « Lorenzaccio », « Le rêve du papillon », « Les grands sentiments », par Pierre-Bernard Marquet
- 29 variétés : Guy Bedos, Les Mummenschanz, Paul Préboist, par Maurice Guillot
- 29 cinéma : « Le voyage au bout du monde », « Monsieur Klein », « Moi, Pierre Rivière », par Etienne Fuzellier
- 31 télévision : cinéma et musique à gogo, par Catherine Mathieu
- 32 livres : belles images à voir... et à lire, par Josane Duranteau
- 34 disques : anciens, classiques, romantiques et modernes, par Georges Rouveyre
- 36 vos enfants aimeront aussi sans doute : ces disques, ce livre, ces spectacles
  
- 38 mots croisés - échecs

photos - p. 18 et 20 : Horace ; p. 21 : Chito ; p. 25 : Roger-Viollet ; p. 28 : Yves Gallois, Germaine Lot ; p. 32 : Lipnitzki/Roger-Viollet.

## à nos lecteurs...



### Venez nous rendre visite au SALON DE L'AUDIOVISUEL et présenter vos expériences

Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro du 18 novembre, nous vous rappelons que, du 24 au 30 janvier 1977, **l'éducation** participe au Salon de l'Audiovisuel. Venez rendre visite à notre stand, vous y serez les bienvenus.

Vous pourrez même participer, vous aussi, personnellement, au Salon, avec nous. En effet, **le mercredi 26 janvier, de 10 heures à 13 heures**, nous avons à notre disposition un auditorium équipé de tous les matériels audiovisuels en service actuellement. **Si, donc, vous avez réalisé**, seul ou avec le concours de vos élèves, **une séquence** dans n'importe quelle discipline, biologie, histoire, géographie, etc., faites-nous le savoir et **dites-nous si vous désirez la faire projeter**, et éventuellement la commenter, lors de cette matinée consacrée aux réalisations audiovisuelles dans l'enseignement.

Par un prochain courrier, donnez-nous simplement quelques renseignements sur l'objet de cette séquence, sa durée, le matériel à utiliser pour sa lecture, ainsi, bien entendu, que votre nom et votre adresse. Vous pouvez encore nous écrire — **dernier délai : 4 janvier 1977** — à cette adresse :

#### **l'éducation**

service Promotion-Audiovisuel  
2, rue Chauveau-Lagarde  
75008 Paris

Nous vous préciserons ultérieurement l'adresse pour l'envoi de votre séquence.

## comité consultatif des universités

Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur sont, on le sait, recrutés sur titres ou sur épreuves, mais par une cooptation, contrôlée et confirmée par le secrétariat d'Etat aux Universités. Dans l'établissement des différentes listes de présentation des candidats, LAFMA, LAES, LAFMC, un organisme — qui ne compte pas moins de 1 500 membres répartis en 52 sections — joue un rôle important, le Comité consultatif des universités. C'est son « portrait » que nous présentons aujourd'hui.

LA LOI D'ORIENTATION de l'enseignement supérieur (12 novembre 1968), article 30, stipule que « dans les établissements à caractère scientifique et culturel [...] l'enseignement est assuré par des personnels de l'Etat, des enseignants associés et par des personnels contractuels propres à ces établissements ». D'autre part, article 31, « les personnels affectés par l'Etat aux universités et aux établissements qui leur sont rattachés doivent, sous réserve de leur statut particulier, avoir été déclarés aptes, par une instance nationale, à exercer les fonctions pour lesquelles ils sont recrutés. L'examen des questions individuelles relatives au recrutement et à la carrière des personnels relève, dans chacun des organes compétents, des seuls représentants des enseignants et personnels assimilés d'un rang au moins égal à celui de l'intéressé. Nul ne peut être élu pour plus de six ans, ni immédiatement réélu dans les organismes à compétence nationale appelés à cet examen ».

Les personnels enseignants des universités et établissements d'enseignement supérieur échappent donc largement aux dispositions du statut général des fonctionnaires (ordonnance du 4 février 1959). Ces personnels bénéficient d'un régime particulier qui combine des principes empruntés à la tradition universitaire à des règles nées de l'esprit nouveau qui anime la loi d'orientation.

D'une manière générale, on peut dire que le recrutement du personnel enseignant et assimilé est fondé sur une cooptation, contrôlée et confir-

mée officiellement par le secrétariat d'Etat aux Universités.

Qu'il s'agisse de recrutement sur titres (professeurs titulaires, maîtres de conférences, maîtres-assistants) ou sur épreuves (agrégations de droit de médecine et de pharmacie), les membres de l'enseignement supérieur, pour les différents grades, sont appelés à donner leur avis, à établir des listes de présentation, à classer les candidats, notamment par leurs représentants au Comité consultatif des universités et dans les jurys de concours. Si c'est bien le secrétaire d'Etat qui nomme tous les membres des corps enseignants, son choix est orienté et limité par les présentations du CCU.

### Qu'est-ce donc que le Comité consultatif des universités ?

C'est l'instance nationale évoquée à l'article 31 de la loi d'orientation : véritable organe de sélection des enseignants du supérieur, dont les décisions conditionnent le déroulement des carrières universitaires.

Institution déjà ancienne, puisque sa création, dans sa forme moderne, remonte à une ordonnance du 2 novembre 1945 qui consacrait l'indépendance de l'Université à l'égard du pouvoir politique, le CCU a été réorganisé tout récemment par un décret du 6 novembre 1972.

### Ses attributions ?

Il est consulté sur les questions individuelles relatives au recrutement et à la carrière des personnels

enseignants de statut universitaire des universités, des centres universitaires, des instituts nationaux polytechniques, etc. Il procède à l'inscription des candidats sur les listes d'aptitude des enseignements supérieurs dans la limite des postes à pourvoir. Il donne son avis sur les nominations en qualité de professeur et sur les promotions des personnels enseignants. Il peut, en outre, être consulté par le secrétaire d'Etat sur toute question concernant les enseignements supérieurs.

Le rôle du CCU s'apparente donc à celui des commissions administratives paritaires des corps de fonctionnaires dotés d'un statut particulier.

### Comment fonctionne le CCU ?

Le CCU n'est pas un organisme léger. Pour représenter l'ensemble des disciplines des enseignements supérieurs, il ne compte pas moins de 1 500 membres, répartis en 52 sections. Ces sections peuvent être divisées en groupes de sections. Les arrêtés du 29 novembre 1972 distinguent 11 groupes pour les sections non médicales, un groupe de sections médicales, et le décret du 3 juin 1976 a créé les commissions spéciales consultatives du personnel enseignant de théologie. Certaines sections sont elles-mêmes divisées en sous-sections (par exemple, la section sciences historiques comporte 4 sous-sections : histoire ancienne et archéologie ; histoire du Moyen Age, histoire de l'art et de la musique du Moyen Age ; histoire moderne, histoire de l'art et de la musique modernes ; histoire contem-

poraine, histoire de l'art contemporain et de la musique contemporaine).

Le secrétaire d'Etat préside le CCU, à l'exception des réunions de sections et de sous-sections ; il est éventuellement suppléé, selon le cas, par les hauts fonctionnaires du secrétariat d'Etat, du CNRS ou du ministère de la Santé (pour les disciplines médicales).

#### Comment sont désignés les membres du CCU ?

Chaque section ainsi que chaque sous-section comprend :

- des représentants des professeurs, maîtres de conférences et maîtres de conférences agrégés, les uns élus, les autres nommés. Les représentants des professeurs et des maîtres de conférences élus sont en nombre égal (2, 4 ou 6) ; les membres nommés (en nombre égal à la moitié du nombre des élus) sont désignés par arrêté du secrétaire d'Etat aux Universités, et, s'il s'agit de sections médicales, par arrêté conjoint du secrétaire d'Etat et du ministre de la Santé (ces nominations doivent apporter, en principe, un correctif d'ordre géographique aux résultats des élections) ;
- des représentants des maîtres assistants et chefs de travaux pratiques titulaires. Ces membres sont en nombre égal à la moitié du nombre des représentants élus de la catégorie professeurs, maîtres de

conférences.

Le mandat des membres du CCU a une durée de quatre ans. Le comité consultatif est renouvelable par moitié tous les deux ans. Les membres de chacune des sections élisent parmi eux un président choisi parmi les professeurs titulaires. Ils désignent en outre deux assesseurs, le premier parmi les professeurs titulaires, le second parmi les maîtres-assistants ou chefs de travaux pratiques.

Le CCU se réunit par section ou groupe de sections, éventuellement par groupe de sous-sections. A ces formations peuvent être adjoints des membres d'autres sections ou sous-sections.

Le CCU est donc composé, en définitive, pour les trois quarts de membres élus et pour un quart de membres nommés par le secrétaire d'Etat. Mais il est clair que, par l'addition des membres élus et des membres nommés, les représentants des professeurs titulaires et maîtres de conférences disposent d'une confortable majorité au sein des diverses sections et sous-sections.

Trois sessions annuelles sont organisées :

- en février : les promotions d'échelon à l'intérieur d'un même corps, les passages à la classe exceptionnelle ;
- en juin et novembre : les inscriptions sur les listes d'aptitude ; ce

sont les sessions les plus importantes : d'abord, *établissement de la LAFMA*, liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant pour lesquelles il faut être, en lettres par exemple, soit agrégé, soit docteur de troisième cycle, soit assistant depuis trois ans ; *établissement de la LAES*, liste d'aptitude à l'enseignement supérieur, dite « liste large », et de *la LAFMC*, liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, dite « liste restreinte » (la thèse d'Etat est alors exigée).

Les sections délibèrent sur des dossiers. Par exemple, le dossier d'un candidat à la LAFMA comporte obligatoirement un exemplaire de sa thèse, de ses publications, le rapport de son directeur de recherche et un rapport pédagogique établi en principe par le directeur de l'UER où il enseigne. Ce dossier est reçu au secrétariat d'Etat et transmis à la section concernée du CCU qui le confie à un rapporteur chargé de présenter la candidature ; la section donne alors un avis favorable ou défavorable à l'inscription sur la liste d'aptitude. En cas de décision positive, il ne reste plus au candidat qu'à être nommé par le secrétaire d'Etat et à trouver une université qui le choisisse pour occuper un poste vacant...

#### au calendrier

Le calendrier des principaux concours scolaires et journées nationales pour l'année 1976-1977 a été donné en annexe à une circulaire du 8 novembre (B.O. n° 42). Il s'agit des concours et journées qui sont appuyés, dans les écoles ou établissements, par des travaux scolaires :

- décembre 1976-janvier 1977 : Journée européenne des écoles ;
- janvier 1977 : Journée d'information sur l'alcoolisme, avec concours scolaire ;
- février : Concours prix des Arts ;
- mars : Concours de la Prévention routière ;
- avril : Journée nationale de la déportation ;
- avril-mai : Concours général des élèves de l'enseignement public ;
- mai : Fête des mères et Concours de l'association France-Intec ;
- 1976-avril 1977 : Concours mondial sur le logement, organisé par la Fédération mondiale des villes jumelées en liaison avec l'ONU et l'Unesco ;
- année 1976-1977 : Prévention contre le tabagisme, concours de dessins.

Des arrêtés ont fixé les conditions d'élection des membres du comité consultatif des universités : un arrêté du 25 novembre 1976 pour les sections non médicales et un arrêté du 9 janvier 1975, modifié par un arrêté du 25 novembre 1976 pour les sections médicales. Les textes récents sont publiés au BO n° 44. Ils sont complétés par deux circulaires, du 25 novembre 1976 également, qui précisent les dispositions en vigueur en ce qui concerne les listes électorales, les conditions d'éligibilité, le dépôt des candidatures et, d'une manière générale, les opérations électorales ainsi que le nombre de sièges à pourvoir aux élections de 1977.

René Guy

## être délégué

Les délégués sont élus selon les modalités définies par la circulaire du 19 septembre 1968 et les textes réglementaires ultérieurs. Leur action, lorsqu'ils ont pris conscience de leurs responsabilités, a abouti à une transformation du climat et de la nature des relations à l'intérieur de la communauté scolaire.

« En effet, le délégué, porte-parole de la classe auprès des professeurs, notamment du professeur principal, auprès du personnel de direction et d'éducation et dans les conseils de classe ou de discipline, est, inversement, l'interprète des uns et des autres auprès des élèves de sa classe. Grâce aux délégués, les éducateurs, mieux informés des désirs et des besoins des élèves, sont à même de prendre des décisions plus pertinentes et d'entretenir un dialogue qui supprime malentendus ou tensions ; de leur côté, les élèves prennent l'habitude de s'intéresser à la conduite de leurs propres affaires. Aussi bien est-ce la participation de tous que l'on recherche, le délégué étant le relais qu'impose la dimension de la collectivité. »

La réforme du système éducatif en cours d'élaboration donnera aux délégués des élèves encore plus de responsabilité et leur rôle sera renforcé.

Il faut donc les aider. Les élections sont organisées avec sérieux et correction. Une fois élus, les délégués seront formés, documentés ; ils auront des contacts avec les chefs d'établissement et les personnels d'éducation ; ils ne seront pas chargés de rôles mineurs, de travaux matériels qui les isoleraient du groupe qu'ils représentent (circulaire du 8 octobre 1976 - B.O. n° 37).

Signalons que le CRDP de Grenoble (11, rue du Général Champon, 38031 Grenoble Cedex) a édité tout récemment une plaquette, *Délégué Flash*, dans la collection « Nos lycées aujourd'hui ». Cette brochure, destinée aux délégués de classe et aux représentants des élèves dans les divers conseils siégeant dans les établissements, est facile à consulter et de caractère essentiellement pratique.

## on recrute

■ **DES INSPECTEURS PEDAGOGIQUES REGIONAUX de la vie scolaire.** Il s'agit d'une innovation de caractère expérimental. Ces inspecteurs seront les auxiliaires de l'Inspection générale pour l'observation et l'animation de la vie scolaire et l'évaluation de ses effets. Une liste d'aptitude à cette fonction sera établie. Les candidats doivent remplir les conditions pour être inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie ou d'inspecteur principal de l'enseignement technique. Candidatures ayant le 22 décembre 1976. (Circulaire du 23 novembre 1976 - B.O. n° 44).

■ **DES INSPECTEURS D'ACADEMIE à compétence pédagogique et DES INSPECTEURS PRINCIPAUX de l'enseignement technique à compétence pédagogique,** au titre de l'année scolaire 1977-1978. (Circulaire du 23 novembre 1976 - B.O. n° 44).

■ **DES CHEFS DE TRAVAUX DE LYCEES TECHNIQUES,** par une session du certificat d'aptitude à l'enseignement technique (degré supérieur), ouverte à partir du 22 mars 1977. Inscriptions reçues, pour les différentes spécialités, jusqu'au 28 janvier 1977. (Arrêté du 15 novembre 1976 - B.O. n° 44).

## on fixe

■ **LES ECHELONNEMENTS INDICIAIRES applicables**

● aux élèves des écoles normales supérieures, première et deuxième années (arrêté du 27 octobre 1976) ;

● aux personnels du Conservatoire national des arts et métiers et de l'Ecole centrale des arts et manufactures (arrêtés du 10 novembre 1976 - B.O. n° 44).

## on prépare

■ **LA RENTREE SCOLAIRE DE 1977** dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, les centres nationaux de formation des maîtres de l'enfance inadaptée, les centres régionaux de formation des maîtres de l'enfance inadaptée annexés aux écoles normales (Circulaire

du 25 novembre 1976 - B.O. n° 44).

■ **UNE ENQUETE SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE** dans les établissements scolaires du second degré. Cette enquête sera annuelle et permettra de faire le point de l'exécution du programme d'action prioritaire « Le sport à l'école ». (Circulaire du 4 novembre 1976 - B.O. n° 44).

■ **LE MOUVEMENT DES INSPECTEURS PRINCIPAUX de la jeunesse, des sports et des loisirs** pour l'année 1977. (Circulaire du 16 novembre 1976 - B.O. n° 44).

## on observe

■ **L'OUVERTURE DU SYSTEME EDUCATIF** sur l'étranger qui se manifeste par l'accroissement du nombre des **appariements** entre établissements scolaires français et étrangers (1 500 actuellement homologués) et par l'**échange de classes** « à vocation pédagogique », effectué en cours d'année scolaire et associant élèves et professeurs. Des instructions récentes rappellent la réglementation générale applicable dans ce domaine. (Circulaire du 19 octobre 1976 - B.O. n° 44).

## on signale aussi

■ **PLUSIEURS TEXTES** concernant les personnels de l'information et de l'orientation : directeurs de CIO, inspecteurs, conseillers, élèves-conseillers. (Circulaires des 17 et 24 novembre 1976, arrêté du 9 novembre 1976 - B.O. n° 44).

■ **LE CALENDRIER des concours d'entrée aux grandes écoles** pour l'année 1977 (Circulaire du 23 novembre 1976 - B.O. n° 44).

■ que **LES PROFESSEURS DU SECOND DEGRE** candidats à une affectation ou au maintien dans les établissements de télé-enseignement ou dans les maisons de cure à la rentrée de 1977 doivent se reporter à la circulaire du 8 novembre 1976 (B.O. n° 42).

■ que **LES PERSONNELS ENSEIGNANTS** candidats à un poste dans les territoires d'outre-mer ont intérêt à consulter la circulaire du 9 novembre 1976 (B.O. n° 42).

## l'enfant et les loisirs

Un outil pédagogique multi-media sur le thème des loisirs, c'est ce que proposera, aux instituteurs des cours moyens et élémentaires ainsi qu'aux professeurs des classes de sixième et de cinquième, la nouvelle série « Activités autour d'un thème » dont la diffusion commencera le 11 janvier. Elle comprendra quatre émissions et des dossiers d'accompagnement sur la sociologie des loisirs.

UN ENSEMBLE organisé permettant aux maîtres de travailler durant un trimestre sur un même thème : telle est l'originalité de cette série de quatre émissions. Les deux premières — *Loisirs des uns, loisirs des autres* et *1936 : le droit aux loisirs* — concernent le loisir en tant qu'objet d'étude, et les deux dernières — *Vacances vertes en Limousin* et *Faisons la fête* — portent sur le loisir en tant que « savoir-être », la prise en charge de ses loisirs par l'individu.

Les loisirs — très différents — d'une jeune banlieusarde et d'un petit campagnard : tel est le sujet de la première émission intitulée *Loisirs des uns, loisirs des autres*. Dans la rue d'Antony où habite Fabienne, dix ans, les immeubles modernes voisinent avec de petits pavillons entourés de jardins. Lorsque les enfants jouent au ballon, souvent celui-ci s'égare et va tomber au beau milieu des fleurs que soigne amoureusement leur propriétaire ; en manière de représailles, celui-ci confisque la balle jusqu'au lendemain... Le mercredi, Fabienne joue au baby-foot avec son petit frère, va à la piscine ou à la « bibliothèque-discothèque » ; mais son grand plaisir est le « lèche-vitrines » au centre commercial. Denis, fils d'un agriculteur résidant dans un petit village normand, travaille le bois (il fabrique une brouette), nourrit poules et lapins, effectue des promenades à bicyclette, va à la pêche, joue avec sa sœur dans une meule de foin et aux dominos avec sa grand-mère ; il fait aussi de la musique — Denis joue de la trompette

— avec sa sœur et une camarade qui l'accompagne à l'orgue électrique. Dans ce film, tous les enfants — qu'ils soient ruraux ou citadins — pourront se reconnaître et découvrir un monde qu'ils ignorent.

Très différent, *Le droit aux loisirs* — le seul film qui ne soit pas joué par des enfants — évoque, à l'aide de montages de documents de l'époque et de témoignages, l'année 1936, date capitale dans l'histoire des loisirs populaires avec la loi des quarante heures, les congés payés, les billets collectifs de voyages...

*Vacances vertes en Limousin* nous permet de suivre deux enfants accompagnés d'un adulte au cours d'un périple d'une semaine en roulotte tirée par un cheval dans le Limousin où ils découvrent les paysages et les hommes (artisans, paysans). Outre une incitation à sortir des vacances « moutonnières » et une illustration de la notion de « tourisme rural », ce film a pour objectif d'aborder les problèmes pratiques indissociables de la situation d'indépendance où sont placés les enfants : s'orienter à l'aide de la carte, faire la cuisine, et surtout prendre en charge le cheval, l'étriller, le nourrir.

Tournée à l'école expérimentale de la rue Le Vau, la dernière émission montre la préparation puis le déroulement de la fête annuelle organisée par les enseignants et les élèves de cet établissement. Des armatures en laiton revêtues de papier journal humide ou de bandes Velpeau deviennent bientôt des chats, des éléphants ou des têtes cylindriques aux nez proéminants. Un mois plus



tard les enfants — certains ont revêtu leurs masques, d'autres se sont déguisés et grimés — défilent dans la rue puis organisent dans la cour de l'école une véritable kermesse à laquelle sont conviés petits et grands. Ils ont inventé des jeux — se guider dans un labyrinthe tracé à la craie sur le sol en marchant à reculons, une glace à la main en guise de rétroviseur, faire tomber une pile de boîtes de conserve, etc. — et improvisent des danses. Cette fête est intégrée dans la démarche pédagogique des enseignants de l'école de la rue Le Vau. Au cours de la préparation, ceux-ci apparaissent d'ailleurs quelque peu « directifs ». « *Nous avons conservé intentionnellement cette séquence parce qu'il est bon de montrer aux instituteurs qu'il est illusoire de penser que les enfants peuvent tout faire eux-mêmes ; l'instituteur doit participer. D'autre part, une telle fête est réalisable par tous ; nous avons voulu montrer quelque chose qui soit à la portée de tout le monde* », indique Albert Bayard, responsable de la série.

Pourquoi les loisirs ? Plusieurs raisons sont intervenues dans le choix de ce thème : son « universalité » (il concerne aussi bien les jeunes citadins que les jeunes ruraux), son enracinement dans le milieu de vie (le loisir est l'activité par excellence de tous les enfants), son actualité (c'est un des problèmes majeurs de la société moderne) et enfin les activités multiples qu'il peut suggérer : enquêtes sur les loisirs des enfants et des adultes, sur leur implantation





dans la commune ou le quartier ; cela peut même donner lieu à des exploitations particulièrement originales pour les élèves habitant une ville touristique (station balnéaire ou de sports d'hiver). Le succès de ces émissions sera sans doute accru par le fait que trois d'entre elles ont pour principaux acteurs des enfants, une telle démarche étant destinée à permettre aux élèves d'appréhender le problème à leur échelle pour le déplacer ensuite vers le monde des adultes.

Certains instituteurs ne manqueront pas de manifester de la réticence devant ce thème imposé durant un trimestre. Les responsables de la série en sont conscients : « *Cet ensemble multi-media oblige les maîtres à adopter notre stratégie, à accepter le « contrat » que nous leur proposons pour trois mois. Ils ne sont peut-être pas prêts à le faire* », remarque Albert Bayard qui pense néanmoins qu'un outil pédagogique de ce type « *peut permettre aux enseignants de planifier leur travail pendant un trimestre* » et que le thème choisi « *se prête particulièrement bien à une pédagogie interdisciplinaire, ce qui est le propre des activités d'éveil* ».

**Michaëla Bobasch**

sur TF 1, le mardi à 14 h 05

- 11 janvier : **Loisirs des uns, loisirs des autres**
- 15 février : **1936 : le droit aux loisirs**
- 1<sup>er</sup> mars : **Vacances vertes en Limousin**
- 15 mars : **Faisons la fête**

## scolarisations

**Le problème de la scolarisation des enfants de travailleurs migrants n'est pas, on le sait, sans poser de graves problèmes, celle des enfants de milieux ruraux en Haute-Volta non plus. Deux ouvrages nous informent sur les solutions envisagées dans ces deux cas.**

Sous la direction de Jean Clévy

### **La scolarisation des enfants de travailleurs migrants**

ESF, coll. « Questions-Réponses sur... », 164 p., 7 F.

Comme les autres volumes de cette série, cet ouvrage est le fruit d'une large consultation d'enseignants (un millier environ) au niveau de la détermination de son contenu, d'une contribution des personnes aujourd'hui parmi les mieux informées, au niveau de l'élaboration des réponses. Son sujet méritait de retenir l'attention dans une collection qui ne se contente pas de sensibiliser aux problèmes mais apporte des éléments de réponse sur le terrain de la réflexion et de la pratique pédagogiques. Les enfants étrangers en France constituent en effet une part importante de la population scolaire, dans les établissements assurant la scolarité obligatoire, et les maîtres sont souvent embarrassés par leur présence.

L'ouvrage est judicieusement divisé en trois parties : Structures, Relations, Contenus. La première partie (Structures) informe sur tous les points touchant à l'organisation de la scolarisation. L'enfant non francophone de six à sept ans doit-il être scolarisé en classe d'initiation ou en CP ? Faut-il regrouper les enfants par nationalité ? Tel est le genre de question auquel il est répondu dans cette partie.

La deuxième partie (Relations) traite des aspects relationnels entre toutes les personnes concernées par l'immigration : enfants étrangers, enfants français, enseignants, parents. Comment réussir l'accueil des enfants étrangers ? Est-il souhaitable

que l'enseignant connaisse la (ou les) langue(s) de ses élèves ? Comment maintenir l'équilibre entre l'acquis culturel originel et une adaptation nécessaire à notre société ? etc.

La troisième partie (Contenus) est purement pédagogique et discute les méthodes à mettre en œuvre dans les classes recevant des enfants étrangers, non seulement pour ce qui concerne l'apprentissage du français, mais également les mathématiques, l'éveil.

C'est donc un dossier complet — si l'on y ajoute l'annexe présentant les textes officiels en vigueur, et les bibliographies sélectives — qui rend compte avec exactitude de ce qui fait problème dans ce secteur de l'enseignement et qui répond, aussi bien qu'on peut le faire aujourd'hui, dans une langue claire, aux questions posées. Un tel ouvrage répondait à un besoin. Par son aspect synthétique, il permettra à la réflexion de tous — et des forma-

**Ce numéro du 16 décembre 1976 est, comme de tradition, le dernier numéro du premier trimestre.**

**Dans quelques jours en effet, vous partirez en vacances, loin des soucis scolaires et des pensées pédagogiques.**

**Nous vous souhaitons donc de passer de joyeuses fêtes et de retrouver votre journal au début de l'année prochaine, le jeudi 6 janvier 1977.**

teurs en particulier — de s'exercer à partir d'informations plus solides ; par son aspect pratique, il aidera les maîtres à progresser vers des solutions plus spécifiques.

Frank Marchand

Raymond Lallez

**L'innovation en Haute-Volta. Education rurale et enseignement primaire**

Les Presses de l'Unesco, coll. « Expériences et innovations en éducation », n° 21, 108 p.

Partant du problème que pose l'éducation de base en milieu rural, l'auteur procède dans cet ouvrage à l'analyse de la solution adoptée en Haute-Volta et qui consista initialement à créer un nouveau système basé sur des Centres d'éducation rurale (CER) en 1961. L'étude se donne pour objectifs de présenter les grandes idées directrices de cette nouvelle organisation et de sa pédagogie, ainsi que de faire apparaître les rapports entre les différentes phases de l'innovation et de les analyser.

De la sorte, ce rapport parvient à saisir et à dégager, sous tous les aspects où ils apparaissent, les problèmes réels que posent, dans un cas bien précis — mais en cherchant également à s'élever à un certain degré de généralisation —, la naissance, le développement et l'harmonie de l'innovation au niveau de l'éducation de base. Pour conclure, cette étude ne manque pas d'examiner, dans une perspective d'avenir, la nouvelle solution issue de la situation initiale.

L'ensemble est exposé avec la compétence, la concision, la clarté qui caractérisaient les précédents travaux de Raymond Lallez publiés dans la même collection : *Le cas TEVEC* et *L'IPAR et la réforme camerounaise* (1).

Pierre Ferran

(1) Etudes parues dans la même collection (n° 1 et n° 18). Un compte rendu de la seconde de ces études a été publié dans notre numéro du 9 janvier 1975.

**les Cahiers du CRELEF**

Le CRELEF (centre de recherches linguistiques pour l'enseignement du français) est un centre de recherche intégré à la faculté des lettres et sciences humaines de Besançon. Créé en 1970, il réunit, sous la direction de Jean Peytard, des chercheurs et des enseignants appartenant aux différents ordres d'enseignement, de l'université à la maternelle.

Les numéros 1 et 2 des Cahiers (1) publiés par ce Centre apportent une moisson d'expériences et de recherches d'un grand intérêt pour les enseignants.

Le n° 1, qui a pour thème **lecture-Ecoute de la presse écrite ou parlée**, commence par un article de Jean Peytard sur « L'oral comme point de départ de la narration écrite » où l'auteur explique comment « l'école peut prendre en charge les différents messages oraux qui se construisent dans son milieu et hors de ses murs » ; de cette « pédagogie de l'écoute », on trouvera divers exemples dans ce numéro qui se termine par la relation d'une expérience d'approche du français non littéraire en classe de troisième.

Dans le second numéro, le lecteur trouvera un important article de Jean Peytard sur les lectures d'une page de journal conçue comme « aire scripturale » ainsi que diverses interventions concernant la pédagogie de la grammaire (J. Vergnaud), l'acquisition du système dérivationnel (J. Bourquin), etc.

Parce qu'ils allient recherche théorique et pratique pédagogique - ce qui est encore rare -, les travaux du CRELEF sont, pour les enseignants et les chercheurs en sciences de l'éducation, des occasions de réflexion et de renouvellement.

François Mariet

(1) Chaque numéro : 8 F. En vente au CRDP, 17, rue Renan, 25000 Besançon.

**“ Le Quotidien**

ALORS que, pendant le quart de siècle qui suivit la Libération, aucun nouveau quotidien n'est parvenu à s'implanter solidement sur le marché français, depuis trois ans, cinq nouveaux titres sont apparus à Paris : *Libération*, *Le Quotidien de Paris*, *L'Humanité Rouge*, *Le Quotidien du peuple* et *Rouge*. Même si la diffusion globale de ces journaux se limite à 50 000 exemplaires environ, ils parviennent tous, grâce à des artifices divers, à se maintenir.

De tous ces titres, le plus ambitieux est assurément *Le Quotidien de Paris* : à la différence de ses jeunes confrères, ce n'est pas un journal de militants mais un quotidien dont la visée n'est pas seulement de présenter l'actualité politique au second degré mais aussi d'offrir une information culturelle très développée. Journal de qualité, *Le Quotidien de Paris* s'était fixé comme objectif de prendre la place de *Combat*.

En effet, au début 1974, ce prestigieux titre où s'étaient illustrés, trente ans auparavant, Camus, Malraux et Sartre, connaît une crise grave. Un différent oppose son rédacteur en chef, Philippe Tesson, à son directeur, Henri Smadja. Ne parvenant pas à faire adopter par Henri Smadja un plan de modernisation et de relance de *Combat*, dont la diffusion était tombée au-dessous des 15 000 exemplaires, Philippe Tesson démissionne de son poste qu'il occupait depuis treize ans. Toute la rédaction permanente du quotidien se solidarise avec lui.

Avec les anciens de *Combat*, Philippe Tesson sort son propre journal, *Le Quotidien de Paris*, le 4 avril 1974. Si Philippe Tesson ne disposait pas de capitaux importants — moins d'un million de francs pour se lancer dans une pareille aventure, il avait l'avantage de posséder une expérience certaine en matière de lancement de

## n de Paris''

publications puisque, le 30 janvier 1971, il avait fondé avec son épouse *Le Quotidien du médecin*, un journal professionnel très rentable.

Survenant deux jours après le décès du président Pompidou, la naissance du *Quotidien de Paris* n'a pas bénéficié de toute la promotion escomptée. Et surtout, cet événement d'importance nationale a obligé les animateurs du journal à changer de stratégie à la dernière minute : alors qu'ils s'étaient préparés à publier un quotidien où la politique aurait tenu moins de place que la culture, où la vie parisienne aurait bénéficié de plus d'attention que l'activité régionale, ils sont contraints de couvrir la campagne électorale dans toute la France.

Bien que la majorité des journalistes du *Quotidien de Paris* penchent pour la gauche, Philippe Tesson se refuse à mettre son journal au service d'un quelconque parti. A la différence d'un Jacques Fauvet qui prend position dans *Le Monde* pour François Mitterrand ou d'un Henri Amouroux qui soutient Valéry Giscard d'Estaing dans *France-Soir*, Philippe Tesson ne publie aucun éditorial incitant ses lecteurs à soutenir l'un ou l'autre camp. Attaché au pluralisme des opinions, le directeur du *Quotidien de Paris* ouvre largement ses colonnes à toutes les forces en présence. De manière constante, ce journal privilégie la libre expression de toutes les idées : lorsque *Republica* ne peut plus paraître à Lisbonne, c'est *Le Quotidien de Paris* qui publie un supplément de quatre pages rédigé par les journalistes portugais.

Malgré une qualité rédactionnelle en constante amélioration, *Le Quotidien de Paris* n'est pas parvenu à faire une percée probante sur le marché ; sa diffusion totale n'atteint pas les 25 000 exemplaires. Alors qu'en 1974 et en 1975 ses ventes

étaient supérieures à celles de *Libération*, en 1976 il a été dépassé par le quotidien « gauchiste ». Avec une audience si limitée, *Le Quotidien de Paris* ne peut prétendre séduire les annonceurs : ses ressources publicitaires sont inférieures à deux millions de francs. Dans de telles conditions, l'exploitation du *Quotidien de Paris* doit être déficitaire ; sans l'aide du *Quotidien du médecin*, ce journal ne pourrait survivre. On peut même craindre que les bénéfices de cette publication professionnelle ne suffisent pas pour combler les pertes du quotidien politique.

En effet, pour produire un journal de qualité — 16 pages tirées en offset sur format tabloïd — *Le Quotidien de Paris* supporte de lourdes charges. Il emploie une cinquantaine de personnes dont trente journalistes. La rédaction, dirigée par Richard Liscia assisté de Jean-François Kahn, l'ancien chroniqueur d'Europe 1, a une moyenne d'âge jeune, car beaucoup de nouveaux rédacteurs ont rejoint les anciens de *Combat*. Dans une presse où il est souvent difficile de trouver un terrain pour faire ses premières armes, *Le Quotidien de Paris* offre un banc d'essai aux journalistes débutants. Toutefois, pour l'encadrement, Philippe Tesson s'est assuré le concours de spécialistes confirmés tels Paul Guilbert pour la politique intérieure ou Jean Leclerc du Sablon pour les informations étrangères.

Quel avenir pour *Le Quotidien de Paris* ? La disparition de *Combat*, en août 1974, ne lui a pas fait gagner de lecteurs. En revanche, le lancement au début de l'année prochaine d'un grand quotidien de gauche animé par Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur* risque de mettre en péril l'existence précaire du journal de Philippe Tesson.

Jean C. Texier



**Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,**

**la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.**

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio-visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

**Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :**

Renseignements et documentation

**SECA-Codes Rousseau**

7, Quai du Brise-Lames, 7  
**85101 LES SABLES-D'OLONNE**  
B. P. 93 Tél. 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie  
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Cornelle  
69003 LYON Tél. 60.05.91

## conférences

■ **Séminaire de philosophie et mathématiques** organisé à l'Ecole normale supérieure, 46, rue d'Ulm (salle V). A la suite du programme du premier trimestre annoncé dans notre n° 294, voici celui du mois de janvier 1977 : le 5, « Identité et indiscernabilité » par G. Stahl ; le 12, « Systèmes, modèles, prévisions » par J.-L. Destouches ; le 17, « Utilisation en mathématiques de la théorie des jeux » par A. Louveau ; le 28, « Mesure d'irrationalité et de transcendance » par R. Apéry ; le 31, « Les racines de la notion de modèle au XIX<sup>e</sup> siècle » par M. Guillaume. Toutes ces séances ont lieu à 20 h 30. D'autre part, un colloque est prévu les 8 et 9 juin : « L'œuvre de Louis Couture - 1868-1914 ». Pour tous renseignements et inscriptions à ces diverses manifestations, écrire à Maurice Loi à l'adresse de l'Ecole (tél. : 329-12-25).

## stages

■ **Le Centre d'information sur les techniques d'enseignement** organise, du 20 au 24 décembre, cinq stages destinés aux enseignants et éducateurs : initiation à l'audiovisuel ; technique et pédagogie du cinéma (super 8) ; initiation à la vidéo ; enseignement de la musique et audiovisuel ; images et sexualité. Demander les programmes détaillés au CITE, 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. : 033-80-25 ou 033-54-82.

■ **L'Ecole des parents** organise en janvier :

● **Psychodrame**, pour contrôler ses propres comportements, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel ; apprendre par des renversements de rôles à mieux sentir de l'intérieur le vécu de l'autre. Séance hebdomadaire tous les mercredis soir (congés scolaires exceptés) de 21 heures à 22 h 30, à partir du 12 janvier.

● **Groupe de rencontre**. Se situant dans le courant issu de Carl Rogers, le groupe de rencontre a pour but de faciliter l'évolution personnelle de chacun vers une plus grande autonomie. Différents exercices d'expression verbale et non verbale sont proposés, en fonction de l'évolution du groupe ou de l'un de ses membres, afin de faciliter l'exploration et la clarification de ce qui est ressenti. Les 25 et 26 janvier.

Pour tous renseignements concernant ces deux stages : L'Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

## cours

■ **Cours d'italien**, organisés par l'Association des amis de l'université italienne et l'Association des amitiés lyriques, le mardi de 19 heures à 20 h 30 au conservatoire Hortense-Parent, 9, rue de Tournon, 75006 Paris. Ces cours sont consacrés à la langue parlée et à la lecture de textes musicaux. Participation annuelle aux frais : 200 F. Renseignements et inscriptions : Mlle Hekimian, 74, rue de Lourmel, 75015 Paris. Tél. : 578-73-26 le soir ; 280-10-53 dans la journée.

## festival

■ **1<sup>er</sup> Festival du dessin animé pour enfants**, du 20 au 31 décembre à l'auditorium de la FNAC Montparnasse (136, rue de Rennes à Paris). Ce Festival est organisé par la direction des relations publiques de la FNAC et le CEDFI afin de promouvoir la production et la distribution de films d'animation. Les projections, ouvertes gratuitement au public, auront lieu tous les jours, de 14 à 19 heures, à l'exception des dimanches et jours fériés. L'inscription des films sera elle aussi gratuite, tous les frais d'organisation étant pris en charge par la FNAC. Pour tous renseignements : CEDFI, 15 bis, rue Raspail, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 739-50-20.

## exposition

■ **La terre et les volcans**. Cette exposition itinérante, réalisée par la Maison des volcans, a pour but de faire découvrir la géologie et surtout les différents aspects du volcanisme. Elle a été principalement réalisée pour les élèves du secondaire, mais est aussi accessible à ceux du primaire, grâce aux nombreuses photos et diapositives qui l'accompagnent. Elle sera présentée jusqu'au 18 décembre au CDDP, 1, rue du 14 Juillet, Chartres ; du 10 au 23 janvier au lycée classique et moderne, place Romain-Rolland, Argenteuil ; du 24 janvier au 5 février au CEG Eugène-Delacroix, rue Ferdinand-Buisson,

Draveil ; du 7 au 22 février à la Bibliothèque municipale, rue Saint-Saens, Saint-Michel-sur-Orge ; du 23 février au 9 mars au CES Amiens Nord II, rue Gustave-Charpentier, Amiens. Pour tous renseignements complémentaires : Maison des Volcans, Château Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : (71) 48-49-09.

## vacances

■ **Ski nordique en Auvergne**, séjours organisés pendant tout l'hiver par l'Association pour la pratique des sports en plein air dans le Cezallier, au cœur du Parc des volcans, à la limite du Puy-de-Dôme et du Cantal. Une ancienne ferme, à Parrot, et une ancienne école, à Brion, ont été aménagées de façon très confortable pour l'accueil et l'hébergement des skieurs. Des tarifs spéciaux sont consentis aux groupes. Possibilité de venir à la journée, en week-end ou en séjour. Pour tous renseignements : APSA, 17, place Lafayette, 43100 Brioude.

■ **L'OCCAJ propose plusieurs formules de week-ends de détente :**

● **En mer sur un voilier**, au départ de Deauville, embarquement sur un Du-four 35, voilier de 9 à 11 mètres qui peut recevoir huit personnes en plus du chef de bord. Prix : 170 F par personne, comprenant l'utilisation du bateau et les services du chef de bord et ne comprenant ni le transport domicile/Deauville ni la restauration.

● **En roulotte en Bourgogne**. Chaque roulotte est équipée de quatre couchettes, literie complète, bloc cuisine. Prix : 600 F par roulotte, comprenant la location de la roulotte, la nourriture du cheval, les services d'un accompagnateur.

● **Promenades en chars à bancs dans la Bretagne du centre**. Accueil au manoir de Keringamp en Rostronen. Une Fest noz est prévue le samedi soir. Les repas sont pris au manoir. Prix : 520 F tout compris (voyage Paris-Paris).

● **Week-end de neige à Cornimont dans les Vosges**. Logement en hôtel, chambre avec cabinet de toilette ou salle de bain. Départ le vendredi soir, retour dimanche dans la soirée. Ces week-ends de neige ont lieu du 28 janvier au 11 mars. Prix : 275 F, comprenant le voyage en autocar, la pension complète, les services d'un accompagnateur.

Pour tous renseignements complémentaires : OCCAJ, 20, bd Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 770-23-69.

Revue recommandée  
par la Commission des livres et des  
publications du Ministère de l'Education

Enseignants,  
responsables des bibliothèques,  
responsables des établissements scolaires,  
parents d'élèves,  
lycéens et étudiants,

**L'EDUCATION**  
vous recommande

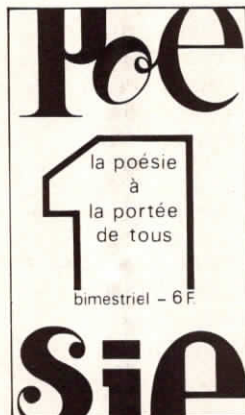
# Poesie 1

LA PREMIÈRE REVUE DE POÉSIE AU FORMAT DE POCHE

« L'ambition de vendre des poèmes comme des petits pains. » Bernard Pivot  
(Le Figaro Littéraire) 9/6/1969

- N° 1 - 2 F  
COCTEAU : FAIRE-PART
- N° 6 - 3 F  
POÉSIE FÉMININE D'AUJOURD'HUI
- N° 7 - 2 F  
RUTEBEUF : POÉSIES
- N° 14 - 2 F  
LA NOUVELLE POÉSIE ALGÉRIENNE  
(notes critiques de Jean Sénac)
- N° 19 - 2 F  
LA NOUVELLE POÉSIE FRANÇAISE  
(notes critiques de Jean Breton)
- N° 20 - 2 F  
LES POÈTES SOUS LES VERROUS  
(notes critiques d'Auguste Le Breton)
- N° 22 - 2 F  
LA NOUVELLE POÉSIE COMIQUE  
(notes critiques de Jean Orizet)
- N° 23 - 2 F  
POÈTES SURREALISTES
- N° 25 - 2 F  
Alain BORNE : un dossier, des inédits.
- N° 28-29 - 5 F  
L'ENFANT, LA POÉSIE  
(numéro exceptionnel, 192 pages)
- N° 34 - 3 F  
LES NOUVEAUX POÈTES DE LA NATURE
- N° 39-40 - 6 F  
LA NOUVELLE POÉSIE FÉMININE

40 numéros publiés,



plus d'un million  
d'exemplaires  
vendus en 5 ans !

Leur opinion sur Poésie 1:

**PIERRE EMMANUEL**

Poesie 1 : C'est la plus ouverte des revues de poésie, la seule attentive par définition à tout ce qui se passe dans l'ensemble du domaine de langue française. Les auteurs qu'elle présente y figurent avec un choix d'œuvres suffisant à donner d'eux une idée correspondant à l'essentiel de leur ambition.

**MAX POL FOUCHET**

Aucune entreprise plus courageuse ne fut tentée en faveur de la poésie. Aucune ne répondait mieux à un profond besoin. Grâce à Poésie 1, nous avons le sentiment que la poésie vit et fait partie de notre vie. En face du monde moderne et de l'indifférence de la plupart, c'était un défi. C'est maintenant une réussite.

Bon de commande à retourner accompagné de votre règlement à :

Ed 2

**Editions Saint-Germain-des-Prés 70, rue du Cherche-Midi 75006 Paris**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Je vous commande \_\_\_\_\_ numéro(s) cochés sur cette liste pour une somme de \_\_\_\_\_ F

Je m'abonne à partir du prochain numéro à 16 numéros (deux ans) pour la somme de 90 F.

Règlement ci-joint par :  chèque  C.C.P.  mandat-carte.

*les jours se suivent...*

**LUNDI.** Jean-Pierre Soisson récidive. Devant le Sénat il a réaffirmé que sa première mission c'est de développer l'enseignement de l'éducation physique. Il n'aura, sans doute, que 652 nouveaux professeurs en 1977, qui seront affectés en priorité dans les collèges où les trois heures ne sont pas atteintes. Mais il développera aussi le sport optionnel.  
« avec la participation des enseignants et sous leur autorité ».

**MARDI.** A quoi sert le baccalauréat ? Essentiellement à entrer dans le supérieur. Selon les chiffres officiels pour 1975, c'est le cas de 75 % des bacheliers. Mais il faut nuancer : ce sont 87 % des bacheliers généraux (et 97 % de la série C) qui poursuivent des études supérieures contre 47 % des techniciens. Les mêmes statistiques nous apprennent que près de 25 % des garçons abordent le supérieur avec deux ans de retard contre 14 % des filles.

**MERCREDI.** Le troisième collectif budgétaire pour 1976 a prévu une rallonge de 2 048 millions au titre de l'Education. Ce serait une bonne nouvelle si, comme le fait remarquer la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, cette somme ne correspondait pas seulement aux engagements concernant la rémunération des personnels des secteurs public et privé. Autrement dit, aucun crédit supplémentaire n'est accordé pour assurer les dépenses de fonctionnement.

**JEUDI.** Quand un gouvernement chasse l'autre, que se passe-t-il ? Que le second a tendance à ignorer les engagements du premier. Ainsi la Fédération de l'Education nationale vient d'apprendre que les nouvelles modalités de classement des fonctionnaires et des agents de l'Etat qui accèdent à un corps de catégorie A n'entreront pas en application le 1<sup>er</sup> décembre 1974, comme l'avait promis Gabriel Péronnet, dans le cadre de l'accord salarial du 11 juillet 1974... mais le 1<sup>er</sup> janvier 1976, comme vient de l'« arbitrer » Raymond Barre. C'est toujours autant de gagné pour le budget de l'Etat !

**VENDREDI.** Une enquête menée l'an dernier par le Comité national de défense contre l'alcoolisme révèle que 55 % des jeunes ont été informés de l'importance de ce fléau par la presse et par la télévision. Qui douterait encore de l'influence — heureuse — des médias ? Mais aussi de certaines défaillances du système scolaire, puisque l'école n'a, de son côté, informé que 26 % de la population jeune interrogée ?

**SAMEDI.** Les premiers résultats partiels des élections universitaires font apparaître une remontée de la participation des étudiants. Sur le premier échantillon comptabilisé, de près de 140 000 étudiants inscrits, 46 600 ont voté, soit 38,1 % contre 28 %, pour l'ensemble, l'an dernier, et 25,8 % en 1974-1975. L'UNEF ex-Renouveau se taille une belle part avec 56,5 % des suffrages exprimés, contre 19 % aux modérés, eux aussi en légère progression, et 9,5 % au MAS, qui dépasse de beaucoup le score atteint par l'organisme auquel il a succédé, le MARC, qui n'avait obtenu l'an dernier à pareille époque que 1 611 voix contre, cette année, 4 150 au MAS.

Pierre-Bernard Marquet

# les

Les instituts universitaires de technologie auront bientôt onze ans. Cette nouvelle filière d'enseignement supérieur se proposait de mieux répondre aux besoins de notre société. Ils avaient fait naître de grands espoirs et nul ne semblait prêt à les remettre en question. Depuis quelques mois, les voici cependant vivement contestés, pris dans une tourmente où, selon certains, ils risquent de mourir. Qu'en est-il exactement ? Pour mieux le comprendre, nous ouvrons leur dossier.

« LE SUCCES DES IUT ne fait aucun doute quant à la qualité de la formation qu'ils dispensent, du niveau des étudiants qui en sortent... Autre aspect très positif des IUT : c'est le rôle très important qu'ils ont joué dans la formation continue et, à cet égard, je dois dire que ce sont les IUT qui ont sauvé l'honneur de l'Université, car en dehors des IUT et à part quelques rares universités qui s'en sont occupées, en dehors des IUT, il ne s'est pas passé grand-chose à l'égard de la formation continue [...] Il faut maintenant fortifier les IUT que nous avons et je souhaiterais que nous arrêtions la construction pour développer et renforcer ceux qui existent. » Ces propos sont ceux que

# IUT dans la tourmente

tenait Alice Saunier-Séité, le 10 mai dernier devant l'Union nationale des présidents d'IUT.

Un mois plus tard, le secrétaire d'Etat aux Universités s'en prenait violemment à ces mêmes IUT, mettant en cause leur gestion au vu du rapport de la Cour des comptes. Dès lors, un vent d'accusations et de mesures n'allait guère cesser de souffler en rafales, à tel point qu'aujourd'hui, les présidents — et pas seulement eux — en sont encore à se demander « Pourquoi ? ».

## la nouvelle voie

C'est par un décret du 7 janvier 1976 qu'intervenait la création des instituts universitaires de technologie. L'article 2 du décret précise qu'ils « dispensent un enseignement supérieur destiné à préparer directement aux fonctions d'encadrement technique dans la production, la recherche appliquée et les services ». C'est donc directement liée au développement économique et au progrès technique que se retrouvait cette « nouvelle voie », plus professionnalisée, à côté de l'enseignement des facultés et des classes préparatoires aux grandes écoles. Leur création était guidée par la nécessité d'orienter vers cet enseignement supérieur court à finalité professionnelle une partie des 160 000 bacheliers, évitant ainsi d'encombrer un peu plus les premiers cycles universitaires, mais aussi par le besoin quantitatif en techniciens supérieurs que les classes supérieures des lycées techniques ne pouvaient combler.

Les caractéristiques en restent qu'à cet enseignement à plein temps de deux ans participent des professeurs venant d'origines diverses :

enseignement supérieur, enseignement secondaire, membres de la profession. Quant à la formation, qui couvre 17 spécialités et 22 options, elle correspond non à des emplois déterminés et à des spécialisations étroites, mais à des types de fonction permettant l'adaptation à l'emploi, une certaine polyvalence et, éventuellement, la reconversion. La présence d'universitaires, comme celle d'ingénieurs et cadres de l'industrie qui devaient assurer un tiers des enseignements, garantissaient le niveau de cette formation. On voulait voir également dans cette « voie nouvelle » un drain considérable pour l'enseignement supérieur, puisque l'on prévoyait qu'en 1972-1973 s'y retrouveraient plus de 160 000 étudiants — le VI<sup>e</sup> Plan ramenait ce chiffre à moins de 70 000 pour 1975-1976, chiffre qui est encore loin d'être atteint.

Des modalités secondaires, mais importantes, faisaient encore partie des caractéristiques des IUT. Par exemple, l'admission sur dossier et après examen de candidats ne possédant pas les diplômes pour l'admission sur titres, la possibilité de préparation du diplôme en un an pour des étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle, enfin la préparation du diplôme en situation de formation continue par un système d'unités capitalisables pour les adultes engagés dans la vie active.

## la tempête

Actuellement on dénombre 66 IUT qui regroupent 143 départements du secteur secondaire et 123 du secteur tertiaire, dotés de 4 435 enseignants. Ces 66 IUT se trouvent répartis dans 56 villes, mais ne sont rattachés qu'à 47 universités ou centres universitaires. En outre, une dizaine de villes

non universitaires accueillent un seul département. La Loi d'orientation de 1969 a donné aux IUT le statut d'UER, par conséquent une certaine autonomie administrative et financière, mais la recherche n'y est pas admise. En 1975-1976, 43 336 étudiants s'y sont retrouvés, partagés à quelques centaines près entre les deux secteurs. Mais les deux tiers de ces étudiants se retrouvent dans cinq spécialités, par ordre décroissant : gestion des entreprises et administration, génie électrique, techniques de commercialisation, génie mécanique, informatique.

Le Conseil d'administration est tripartite : étudiants-enseignants-personnalités extérieures, le président étant toujours issu de ces dernières. Le directeur est nommé par le ministre après « avis favorable » du Conseil d'administration, et les chefs de département sont élus par les enseignants de leur département. Des commissions pédagogiques nationales — une par département, par conséquent elles sont 17 — sont chargées de définir les contenus.

Voi.à dans les grandes lignes la fiche signalétique de cette branche d'enseignement.

Toutefois, ce système accuse un certain nombre de faiblesses dont quatre sont particulièrement évidentes : un certain nombre de créations d'IUT — on l'estime à 10 % environ — l'ont été à des fins électorales, contre ou sans l'avis des commissions ; la participation des professionnels à l'enseignement est loin d'atteindre les 33 % définis initialement ; elle diffère énormément selon les villes et selon les spécialités, dépassant rarement 20 % et tombant parfois à moins de 10 % ; nombre d'entreprises refusent encore de reconnaître les diplômes qui sont loin d'être admis dans toutes les conventions collectives, situation qui

a été à la source de nombreuses grèves d'étudiants ces temps derniers ; enfin les IUT se trouvent en concurrence directe avec les sections de techniciens supérieurs des lycées. Ces défaillances portaient en elles les germes de la tempête de l'été que le secrétaire d'Etat aux Universités allait déclencher sur les IUT...

Ce fut le rapport de la Cour des comptes qui servit de prétexte au premier coup de tonnerre. « Laxisme », « mauvaise gestion », « moyens superfétatoires » allaient être les premiers arguments brandis par Alice Saunier-Séité qui « gelait » aussitôt 108 postes d'enseignants et supprimait 50 % des crédits d'heures complémentaires. Le premier moment de stupéfaction passé tant l'attaque avait été soudaine, syndicats d'enseignants, associations d'étudiants, assemblée des directeurs, Union des présidents s'élevaient fermement contre ces mesures, mais l'ouragan n'allait pas se calmer pour autant. La foudre du secrétaire d'Etat faisait déferler au fil de ses déclarations, comme des vagues successives, les fautes de gestion, la sous-utilisation des locaux, le surencadrement, le tiers des enseignements professionnels non atteint, le mauvais pourcentage de réussite, le trop grand nombre d'étudiants se réinscrivant à l'université, un projet de décret pour la nomination des directeurs sans l'avis « favorable » des conseils d'administration et pour la nomination des chefs de départements par les recteurs. La formule couronnant le tout étant en l'occurrence : « Les IUT représentent 5 % des étudiants, 10 % du corps enseignant, 15 % des crédits de modernisation 20 % de la superficie des locaux universitaires, 33 % des crédits d'équipements et 37 % des cours complémentaires. »

## la riposte

Il est évident que, par cette série d'attaques en règle, Alice Saunier-Séité a réussi à faire l'unanimité

contre elle. Tous les concernés sans exception voient là une tentative manifeste de « liquidation des IUT ». Même l'Union des présidents d'IUT, qu'on ne peut taxer d'opposition systématique, devant cette succession d'attaques, une cible en chassant une autre, devant cet acharnement à ne montrer que l'aspect négatif des chiffres et des problèmes, a publié un dossier qui répond point par point aux accusations du secrétaire d'Etat. Le 26 novembre dernier, au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion de soixante présidents, Claude Michel, leur président, déclarait : « Nous avons été modérés et avons recherché toutes les possibilités de concertation raisonnable. Maintenant nous n'acceptons plus parce que c'est inacceptable dans la forme, injuste sur le fond. »

Ce que répondent les présidents, notamment à la formule choc des pourcentages du secrétaire d'Etat, est significatif.

Cinq pour cent d'étudiants pour 10 % d'enseignants ? Le nombre d'heures d'enseignement en IUT est deux fois supérieur à celui des facultés traditionnelles et la part des travaux pratiques et travaux dirigés y est beaucoup plus importante. Le secrétariat d'Etat considère qu'il « existe en tout près de 900 emplois d'enseignants excédentaires dans les IUT », partant du fait qu'ils ont reçu des dotations pour encadrer 55 000 étudiants. L'hétérogénéité du corps enseignant et la diversité des services d'enseignement créent une telle complexité que l'évaluation globale est rendue difficile. L'IUT de Nancy II, dans une opération sur ordinateur baptisée « Adonis », a tenté avec toutes les données d'estimer les besoins ; il y aurait, au contraire, manque de postes. Et le toujours même rapport de la Cour des comptes ne déclare-t-il pas : « Dix ans après leur création, les IUT ne bénéficient pas encore des effectifs d'enseignants dont ils devraient être dotés » ?

Les 15 % de crédits de modernisation comme les 33 % de crédits d'équipements ? Ces chiffres sont

normaux puisqu'il s'est agi, au cours des deux derniers plans, de la création des IUT qui nécessite plus de crédits que les établissements existants.

Les 20 % de la superficie des locaux universitaires ? On ne peut comparer un enseignement professionnel supérieur court avec un enseignement universitaire classique ; les surfaces de laboratoires et d'ateliers, surtout dans le secteur secondaire, n'ont pas de commune mesure avec les autres structures universitaires.

Les 37 % des cours complémentaires ? Le nombre d'enseignants n'est pas suffisant pour couvrir la totalité des programmes ; les IUT souhaiteraient ne pas être obligés de faire appel à des vacataires.

Les erreurs de gestion se sont bornées finalement à quelques faits ni plus ni moins nombreux que dans les autres sphères de l'administration et le rapport de la Cour des comptes était plutôt dirigé contre l'administration centrale. Les présidents ne sont pas les seuls à penser que le secrétaire d'Etat a voulu en rejeter la responsabilité sur les directeurs et les premiers attendent encore la liste des erreurs et abus pour chaque IUT, liste qui leur a été promise il y a plus de deux mois...

La suppression de la moitié des crédits d'heures complémentaires n'est pas encore solutionnée. Devant les réactions suscitées par sa décision, Alice Saunier-Séité a annoncé le 27 septembre une « rallonge » d'environ 160 000 heures, mais actuellement personne ne sait exactement ce qu'il en sera. Avant l'annonce de cette « rallonge », les restrictions s'échelonnaient de 5 à 80 %. Par exemple, Grenoble I à l'extrême se situait à 80 %, Besançon à 70, cependant que Tours voyait ses crédits de l'an dernier reconduits avec une promesse — verbale — d'augmentation, les effectifs progressant de 15 % et nécessitant la constitution d'un groupe supplémentaire par département. La moyenne générale de ces réductions de crédits devrait entraîner une diminution de 20 % des enseignements et



certaines IUT se trouveront en sérieuses difficultés dès février prochain.

## **l'information**

Ces crédits d'heures complémentaires servent notamment à financer les enseignements donnés par les professionnels et, on l'a vu, le secrétariat d'Etat n'a pas tort de reprocher la faible participation de ceux-ci. Mais, là aussi, le seuil des 33 % ne peut être apprécié que cas par cas et ce chiffre, de l'avis unanime des spécialistes, ne signifie rien globalement. En logistique, par exemple, où la technologie est importante c'est 45 % d'enseignement professionnel qui est nécessaire. Philippe Colaneri, président de l'IUT de Tours, fait remarquer qu'en biologie appliquée les 50 % sont atteints dans son établissement et il pense effectivement qu'il faut définir des critères intelligents branche par branche : « *Chaque IUT a sa personnalité, on ne peut raisonner globalement.* »

Cette basse participation professionnelle a pour principale responsable l'implantation géographique des IUT et bien entendu le tissu industriel qui les entoure. Il est impossible dans certaines régions de trouver suffisamment de professionnels pour certaines spécialités.

Le problème de préparation de BTS dans les sections de techniciens supérieurs des lycées s'ajoute lui aussi au malaise. Les BTS à spécialisation plus étroite et finalités plus locales auraient dû jouer un rôle de complémentarité aux IUT. Leur progression devait d'ailleurs être stoppée au profit du développement des IUT. Or 1975-1976 a vu 44 641 élèves en BTS pour 43 336 étudiants en IUT.

Quant à la réussite aux examens, discutée par le secrétariat d'Etat, sans entrer dans le détail des chiffres citons simplement cette constatation de Claude Michel à partir des statistiques des examens universitaires de 1974 : « *On peut dire qu'avec 5 % des étudiants et 10 % des enseignants, comme se plaît souvent à le*

*souligner le secrétaire d'Etat, les IUT délivrent 21,66 % du total des diplômés du premier cycle !* »

Toujours est-il qu'à ce dénigrement des IUT, syndicats et organisations répondent maintenant dans un but d'informer l'opinion toujours plus sensible aux dénonciations de gaspillages qu'à la démonstration étayant les vrais problèmes. Le SNESup a entrepris une action en profondeur tant il voit là « *un plan de réduction générale des coûts de formation et une dévalorisation des diplômés* » ; le SGEN-CFDT vient de sortir une plaquette d'information : *Pleins feux sur les IUT* ; l'UNEF (ex-Renouveau) a tenu à la mi-octobre une Convention nationale des IUT ; la Fédération nationale des diplômés d'IUT a lancé une pétition nationale et prépare un livre blanc sur la situation des IUT ; le Parti socialiste vient de tenir une journée d'études sur les IUT. Bref ! le problème prend maintenant une dimension nationale.

## **l'apaisement ?**

Au secrétariat d'Etat on déclare maintenant que le climat est à l'apaisement. Premier geste : le vendredi 3 décembre, Alice Saunier-Séité a reçu les présidents des commissions pédagogiques nationales pour leur demander une redéfinition plus précise des enseignements, notamment entre enseignements « fondamentaux » et « d'application ». Les premiers ne devant pas dépasser les horaires des premiers cycles scientifiques ou économiques, les seconds devant être, dans chaque filière, distingués selon qu'ils relèvent de l'enseignement obligatoire de professionnels ou celui d'enseignants. En toile de fond, bien entendu, « *une meilleure utilisation des heures complémentaires* ».

Le secrétaire d'Etat propose également une augmentation des stages en entreprise — ce qui n'ira pas sans créer de nouvelles difficultés — et entend réserver un contingent de 250 maîtres-assistants pour les IUT

sur les 1 950 créations de 1977. Mais elle voudrait aussi que soit limité à 10 ou 15 % le nombre des diplômés désirant poursuivre leurs études dans les seconds cycles technologiques ou les écoles d'ingénieurs. En effet, le secrétariat d'Etat voit d'un fort mauvais œil « 40 % des diplômés » se réinscrire à l'Université. Mais dans ce chiffre, issu d'une enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), le secrétariat d'Etat englobe les diplômés qui, ayant un emploi, poursuivent leurs études en situation de formation permanente et représentent 17 %. Il est probable que le secrétaire d'Etat ne sera pas suivi sur ce point. Jean-Claude Garric, responsable du SNESup est formel : « *Cette mesure est scandaleuse et inacceptable. La réduction des enseignements risque déjà de dévaloriser considérablement cette formation et l'on va de surcroît interdire aux étudiants de la poursuivre. On trouve en IUT deux fois plus de filles et de fils d'ouvriers qu'en université, ils seront les premiers pénalisés.* »

Cette remise en activité des commissions pédagogiques nationales faisait partie des revendications de l'Union des présidents. Ils voient là effectivement un signe d'apaisement, mais le projet de décret pour la nomination des directeurs et chefs de département « afin de rendre leur identité aux instituts », tout comme la décision de considérer comme « travaux pratiques » tous les enseignements aux groupes de moins de dix-huit étudiants, par conséquent payés à 50 % — décision pour laquelle SNESup et SGEN-CFDT ont déposé un recours en Conseil d'Etat —, ou encore comme le projet de transformation de postes d'assistants en postes du second degré, pèseront lourd dans ce climat d'apaisement que beaucoup ressentent comme une manœuvre de diversion. Le secrétaire d'Etat a visiblement été trop loin dans cette affaire pour que, quels que soient ses actes de conciliation désormais, elle puisse ramener un semblant de confiance.

**Maurice Guillot**

## du déficit aux réformes

QUATRE A CINQ milliards de déficit pour l'exercice en cours, dix à treize prévus pour l'exercice 1977, telle était en septembre dernier la situation du régime général de la Sécurité sociale, et ceci malgré les mesures décidées fin 1975 pour combler le déficit prévu pour 1976. Certaines ont pris effet : dès le 1<sup>er</sup> octobre de cette année, augmentation des cotisations ; dès le 1<sup>er</sup> décembre, réduction de certaines prestations. Cumulées avec le milliard prévu par le collectif budgétaire et l'apport d'une partie des ressources de la vignette automobile pendant les trois derniers mois de 1976, elles rapporteraient approximativement 2 milliards cette année et un peu plus de 7 l'an prochain. On reste loin de compte.

On sait, par ailleurs, que le gouvernement s'est engagé à mettre en place, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1978, un régime commun de protection sociale pour tous les Français. Conçue au départ — sur la base des travaux effectués pendant la Résistance — comme une protection sociale des travailleurs, la Sécurité sociale intéressait 63 à 64 % de la population. Depuis l'ordonnance du 4 octobre 1945 qui l'a instituée, elle s'est étendue à d'autres catégories sociales, en gros 98 % de la population, ce qui représente la « couverture » de plus de 52 millions de personnes. La généralisation à tous de la SS serait évidemment un progrès. Mais ne serait-il pas payé par un alignement à minima des prestations et aides assurées jusqu'ici ? Ne serait-ce pas, en particulier, une des conséquences des « réformes de structures » qui sont annoncées pour le proche avenir et doivent constituer le deuxième « train lourd » du plan Barre contre l'inflation ?

Ce sont ces craintes qui ont particulièrement été exprimées dans une conférence de presse récente donnée conjointement par la MGEN, la FEN

et le SNI-PEGC. La première préoccupation de ces trois organismes, dont l'attachement à cette grande conquête qu'est la Sécurité sociale ne s'est pas démenti depuis 1945, c'est d'abord d'examiner les causes du déficit actuel de la SS. L'une de ces causes est que le régime général supporte des « charges indues » bien supérieures au budget prévisionnel. Dans le langage diplomatique et prudent qui est le sien, le rapport de la Cour des comptes parlait ainsi de « charges dont l'imputation est parfois contestée » et citait notamment le déficit de la section des employeurs et travailleurs indépendants, la participation à l'équilibre de la section de la population non active pour les prestations familiales, le non-remboursement par l'Etat de la totalité des allocations supplémentaires du Fonds national de solidarité servies aux retraités du régime vieillesse, le déséquilibre des régimes rattachés des étudiants et des assurés volontaires pour l'assurance maladie.

Plus nettement encore, on peut préciser, par exemple, que sont inclus dans le prix de journée des hôpitaux les frais d'enseignement, de recherche et de formation et l'amortissement des équipements ou que la Caisse nationale d'assurance maladie participe, sous forme de prêts, à l'équipement hospitalier. On peut aussi ajouter que le budget de la SS est privé d'une partie de ses ressources par le non-versement de cotisations patronales sur des salaires effectivement payés (ces dettes atteignaient, fin 1974, un montant cumulé de 4 milliards !).

Il est donc, dans un premier temps, indispensable de clarifier la situation. Mais ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi, depuis deux ans déjà, Denis Forestier, président de la MGEN, manifestait, dans l'éditorial du bulletin de cette organisation sa

volonté d'« exercer le droit à proposition ». Ce sont ces propositions qu'il a publiquement rappelées récemment, tout en précisant bien qu'elles sont, dans son esprit, la base d'une réflexion qui devrait être conduite conjointement par tous les intéressés, au premier rang desquels les organisations syndicales et mutualistes.

Une première idée serait de remettre en partie en question le financement de la Sécurité sociale, qui jusqu'ici repose seulement sur la notion de masse salariale.

Certes, une partie des ressources de la SS doit continuer à provenir des cotisations des salariés, mais il paraît injuste de faire peser sur eux seuls une protection généralisée à toute la population. Il est donc nécessaire d'envisager de recourir également à la fiscalité, à condition, bien entendu, que de sérieuses garanties soient assurées pour éviter un possible « détournement » des fonds recueillis par l'impôt.

Il est également nécessaire d'étudier la réalisation d'un service national de santé et de protection sociale et familiale, dont nous rapproche déjà l'évolution de la médecine sociale et de la médecine hospitalière à mi-temps. L'industrie pharmaceutique et certains laboratoires devraient être nationalisés.

Enfin, une profonde réforme de la formation médicale devrait être entreprise, qui inclurait, pour les futurs médecins, une véritable et sérieuse formation théorique à la Sécurité sociale. De la même façon un enseignement de la SS devrait être donné à tous les niveaux du système scolaire, qui permettrait ainsi à l'enfant de mieux assumer plus tard ses fonctions d'homme et de citoyen, en particulier dans le cadre d'une gestion démocratique et décentralisée des organismes de Sécurité sociale. Par là même, les « assujettis » cesseraient peut-être de se considérer plus ou moins consciemment comme des êtres-« assistés », pour se sentir enfin vraiment « responsables », dans le domaine de la santé comme dans les autres.

## SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE



Visites conférences organisées pour des groupes d'élèves des enseignements primaire et secondaire

Principaux musées nationaux de Paris et de la Région parisienne.

### Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin
- Musée Delacroix

### Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

*Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours, sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).*

S'adresser : au **Bureau d'Action culturelle** - Tél. : 260-39-26, poste 3312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la mesure du possible**, pour les établissements d'enseignement secondaire de Paris et de la Région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.

# UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir  
depuis plus de cinquante ans



### ● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Énergie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Énergie Nucléaire, et de l'Astronautique.

### ● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

### ● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6<sup>e</sup> au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

### ● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

### ● RÉGIME DES ÉTUDES

**COURS DU JOUR** : Externat-Internat.  
Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

**COURS PAR CORRESPONDANCE**

### ● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

### ● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Énergie Atomique  
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)  
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)  
Thomson-CSF, Alcatel,  
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique  
Compagnie Air-France  
Les Expéditions Polaires Françaises  
Philips, etc. nous confient des élèves et recherchent nos techniciens.

### ● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'École, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES

622 ED

## ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État  
12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2<sup>e</sup> • TÉL : 236.78.87 +  
Établissement privé



## de la difficulté d'être heureux

Elles ont fleuri « comme ça », depuis quelques années, au gré des révoltes et des enthousiasmes. Nées de la spontanéité, les écoles sauvages semblent aujourd'hui victimes d'un certain désenchantement. Plusieurs d'entre elles ont fermé leurs portes. D'autres connaissent de graves difficultés (ainsi La Barque, ici présentée, est en quête d'un autre local). Marginales et parfois critiquables, ces expériences ne devraient pourtant pas mourir. Elles donnent en effet, par-delà leurs bavures, une nouvelle dimension à la notion d'éducation.

« LA BARQUE » : un joli nom pour une école qui ne ressemble à aucune autre. C'est un long pavillon bas, perdu au fond d'une ruelle et menacé de tous côtés par le gigantisme. Nous sommes au cœur du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, là où les tours poussent comme des champignons. Alors, par contraste, ces anciens ateliers — même s'ils sont un peu gris — semblent accueillants. Et insolites, aussi. Tout comme cette vigne-vierge qui ignore encore si elle ne sera pas la proie du prochain bulldozer.

Pas de grille, pas de sonnette. La porte s'ouvre toute seule. « Attention à la marche »... J'avais rendez-vous avec Anne. C'est Geneviève qui m'attend, trois petites filles blondes autour d'elle. Pendant qu'elle finit de leur lire une histoire, j'essaie, avec une « élève », de percer le mystère d'un gadget en pièces détachées.

Geneviève est à La Barque depuis le début, en 1973. Mince, cheveux longs, elle a — comme les autres parents qui animent le centre — entre vingt-cinq et trente-cinq ans. Très discrète sur elle-même, elle explique : « Nous venons tous d'un milieu social assez défini : celui de la petite bourgeoi-

sie intellectuelle ». Les « intervenants » : des enseignants ou des personnels rattachés à l'Education nationale, des artistes, des médecins et des journalistes. Au départ, l'équipe était formée par un petit cercle d'amis, progressivement élargi grâce à quelques annonces publiées dans *Libération*. Depuis deux ans, trois permanents « non parents » ont été embauchés et ont pris en main les activités fixes : lecture, calcul et écriture notamment. Pour le reste, chacun se débrouille comme il peut avec ses propres activités professionnelles pour assurer, chaque semaine, une demi-journée de travail au centre.

Un tableau de service (idéal) est épinglé sur le manteau de la cheminée. Il prévoit la présence de trois adultes le matin et de trois autres l'après-midi. Un autre doit assurer le déjeuner, et encore un autre la permanence du soir. Dans les faits, on est loin du compte : « Nous n'arrivons pas à mobiliser les gens », reconnaît Geneviève qui, ce jour-là, se dévouera pour préparer le repas de midi.

L'un des problèmes majeurs qui se pose actuellement à La Barque est, en effet, la « démobilisation ». Celle-ci se manifeste à bien des

niveaux. Le nombre des enfants inscrits, tout d'abord, est en diminution : vingt-cinq l'an passé ; quinze à la présente rentrée. « *Chaque année, m'explique-t-on, des enfants quittent l'école, les plus grands surtout. Mais le renouvellement se fait. Sauf cette année. Nous éprouvons un sentiment d'essoufflement.* »

Conséquence immédiate de cette désaffection : les difficultés budgétaires. Chaque parent apporte, bien sûr, sa participation. Elle a été évaluée à 350 F par mois et par enfant. Ce qui — si le nombre des élèves est suffisant — permet de payer le loyer, les permanents, les charges diverses et le matériel d'enseignement... Avec quinze enfants seulement, cela devient difficile.

Autre sujet d'inquiétude pour les animateurs de La Barque : le rajeunissement des élèves. « *Avant, les plus âgés avaient onze-douze ans, maintenant, ils ont huit ans et demi* », explique Geneviève. Les plus jeunes, eux, ont au moins trois ans. Pour les animateurs, le phénomène est significatif : « *Si les*

*parents se sentaient sécurisés, ils laisseraient les plus grands à La Barque* ». Ce n'est pas le cas et chacun s'interroge. Une constatation se fait jour : « *Nous n'avons pas trouvé notre voie pour ce qui est de l'enseignement !* »

### la classe en pointillé

Faire l'école n'est pas chose facile. Surtout si l'on rejette le schéma traditionnel. L'évolution de La Barque est, de ce point de vue, révélatrice. A l'origine, il était exclu de contraindre quiconque à quoi que ce soit. Chacun proposait une activité — peinture, écriture, marionnettes, etc. On la pratiquait une heure, un jour... Puis on l'abandonnait. Il n'y avait aucun suivi.

Les choses ont changé l'an dernier. « *Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait institutionnaliser un certain nombre d'activités de base, raconte Blandine, l'une des permanentes, et introduire la notion de répétition dans l'enseignement* »... D'où l'élaboration d'un

emploi du temps presque conventionnel. Ainsi, Blandine enseignait la lecture et l'écriture successivement aux « grands », « moyens » et « petits », cinq fois par semaine. Michèle et Charles se partagent les cours de « maths » tandis que Jules propose aux « grands » de faire de l'histoire et de la géographie. Sciences naturelles et anglais sont également au programme. Le mercredi, les enfants vont au théâtre ou aux marionnettes ; le jeudi matin à la piscine.

Un escalier bien raide conduit aux « salles d'études ». Elles n'ont rien de commun avec celles dont nous gardons le souvenir. Pas de tableau noir ni de tables bien rangées. Non, il ne s'agit que de deux petites pièces, privilégiées parmi les autres, car isolées. On y bénéficie d'un calme tout relatif, mais suffisant pour amener les enfants à se concentrer. Du côté des méthodes de travail, il a fallu innover. « *Nous sommes un peu restés dans le programme de l'école élémentaire, affirme Geneviève, en utilisant des méthodes de lecture et*

## selon le ministère, "pas de bonheur sans école"

Rue de Grenelle, on observe le phénomène avec sérénité. Ce mouvement des écoles sauvages ne constitue pas un danger pour l'école publique. De plus, comme nous l'a expliqué le recteur Gauthier, chargé de mission auprès du ministre, l'Éducation nationale n'a pas le pouvoir de s'opposer à l'ouverture d'une école sauvage, c'est-à-dire sans aucun lien avec le ministère.

« *En France, si la scolarité est obligatoire jusqu'à seize ans, rappelle le recteur Gauthier, la loi n'impose pas d'aller dans une école structurée. Les enfants peuvent même être éduqués dans leurs familles, à condition que celles-ci fassent la preuve qu'elles assurent réellement cette éducation.* »

Par ailleurs, si le mouvement des écoles sauvages préoccupe peu le ministère de l'Éducation, c'est qu'il est quantitativement insignifiant : un millier d'enfants seulement sont scolarisés dans ces écoles, contre dix millions dans des établissements « classiques ». En outre, comme les écoles sauvages coûtent cher, seuls les enfants issus de milieux favorisés en bénéficient.

Tout cela n'empêche pas le recteur Gauthier de suivre de près l'évolution de cet enseignement parallèle et d'exprimer ses inquiétudes : « *Cette expérience, si elle présente des caractères intéressants, est condamnable car cette forme d'instruction n'a pas fait ses preuves. Les résultats peuvent, par la suite, se révéler désastreux. Il convient d'en avertir les parents.* » Le recteur Gauthier souligne également le paradoxe des écoles sauvages en matière de pédagogie : « *De toute part, on réclame une meilleure formation des maîtres. Mais les enfants des écoles sauvages sont confiés à des gens n'ayant, le plus souvent, aucune expérience pédagogique.* »

Comment expliquer, cependant, le succès relatif de cette éducation parallèle ? « *Il est en partie dû au fait que les familles sont mal informées sur les possibilités de l'Éducation nationale, répond le recteur Gauthier. Elles ne savent pas qu'il existe des différences entre les écoles : qu'elles sont plus ou moins rigides ; que certaines utilisent des méthodes actives... De plus en plus, les établissements scolaires de l'Éducation nationale bénéficient d'une certaine autonomie en matière de pédagogie et de gestion. Autonomie que la réforme tend d'ailleurs à accentuer, tout en restant dans les limites des programmes nationaux. Une absence totale de structures est impossible. Nous voulons des écoles heureuses, mais il n'y aura pas de bonheur sans école.* »



des fiches de mathématiques conçues par des pédagogues ». Les résultats, pour autant que l'on puisse en juger en quelques heures, sont loin d'être désastreux. A partir de six ans chaque enfant sait lire, et se débrouille avec ses chiffres et ses additions...

Cela n'a pas été sans mal. Geneviève en convient : « *Au niveau du jeu, ils ont assez d'imagination pour s'en sortir tous seuls. Mais il est très difficile de les intéresser* ». Le conflit semble en effet inévitable : quel enfant préférerait l'étude au jeu ? Surtout si on lui laisse le choix ! Ce sont, curieusement, les plus jeunes qui accrochent le mieux aux études. Les filles surtout.

Mais, à côté de ces connaissances indispensables et acquises cahin-caha, La Barque offre avant tout à

ses jeunes élèves une autre façon de découvrir le monde et les autres.

### autonomes

Les principes volent en éclats (avec les vitres !) à La Barque. Qui rêve d'enfants tirés à quatre épingle, révérencieux et empotés, sera scandalisé. Dans les cinq pièces en enfilade qui constituent le rez-de-chaussée de « l'école », c'est la cavalcade. Au fond, un atelier délabré constitue le territoire des garçons. On y joue beaucoup. On s'y chamaille aussi. Les filles, elles, ont plutôt élu domicile dans la soupenette. Les relations de camaraderie sont — ici comme ailleurs — difficiles à établir entre les deux

### à chacune son genre

Rien ne ressemble moins à une école sauvage qu'une autre école sauvage. Leurs visages se façonnent selon les régions, la personnalité de leur fondateur, celle des enfants... Luc Bernard, journaliste, a ainsi visité une douzaine de ces écoles au cours de l'année scolaire 1975-1976. Il raconte, dans un livre publié récemment, *Les écoles sauvages* (Stock, coll. « Vivre/Stock 2 », 250 p., 29 F) comment parents, éducateurs et enfants tentent de confronter leurs rêves à la réalité.

Les difficultés ne manquent pas et Luc Bernard — qui s'abstient de prendre parti — les souligne, tout comme les réussites. L'auteur donne également une série d'adresses et de renseignements pratiques sur l'organisation de ces écoles sauvages, leurs tarifs, etc. Attention, toutefois ! Les choses évoluent vite et certaines écoles ont disparu depuis la publication du livre.

« clans »...

« *Ils se sentent bien. Ils sont autonomes* ». Il y a dans la voix de Geneviève comme un brin d'amertume. Elle s'explique : « *C'est nous (les parents) qui sommes parfois un peu déçus de n'avoir pas davantage d'impact sur eux* ». La relation autoritaire parent-enfant est totalement dépassée à La Barque. On ne gronde pas. On explique... On impose aussi, parfois (des tours de vaisselle, par exemple), mais en douceur... Les adultes s'efforcent d'être attentifs, disponibles, prêts à répondre à la première interrogation, à chasser la première inquiétude. Epuisant ! Il n'est pas toujours aisé de laisser des enfants vivre leur vie.

Ces derniers s'en accommodent, quant à eux, fort bien. Adulte parmi les adultes, ils m'accueillent sans timidité. Sans provocation non plus. Séverina (six ans) me lance les questions d'usage : « *Comment tu t'appelles ? T'es aussi une maman ?* »... Puis m'oublie. Ma présence à leur table, à l'heure du déjeuner, ne les surprendra pas davantage. Leur univers quotidien n'a rien d'un « vase clos ». Au contraire : ils semblent volontiers disposés à y introduire toute personne de bonne volonté. Mais ils manifesteront, avec la même spontanéité parfois violente, leurs colères et leurs refus.

En quittant La Barque, on est un peu étourdi. Le bruit, l'agitation... Mais aussi une série de points d'interrogation qui trottent dans la tête. Que deviendront ces enfants ? Un jour ou l'autre, il leur faudra bien intégrer le système et se plier aux contraintes sociales. Le pourront-ils ?

### mi-figue, mi-raisin

Nul n'est prophète... Roger Ueberschlag, fervent adepte des méthodes Freinet et pédagogue reconnu, porte sur les écoles sauvages un jugement nuancé. « *On*

peut en tirer des leçons en tant qu'expériences, estime-t-il, les écoles sauvages donnent aux enfants une nouvelle conception de l'espace et des relations. Cela mérite qu'on s'y arrête ». Adaptés, ces aspects positifs pourraient donner un visage plus humain à la « communale ». On pourrait imaginer des établissements plus spacieux ou mieux agencés. Les enfants moins nombreux y auraient leur domaine. L'intendance, assouplie, autoriserait davantage de fantaisie. Toute une série de « réformes » ferait de l'école un lieu accueillant et un substitut chaleureux au foyer. En ce sens, Roger Ueberschlag souhaite la multiplication des écoles élémentaires à statut expérimental.

Revers de la médaille, bien sûr : l'aspect pédagogique. « *Les problèmes de l'apprentissage et de la structuration de l'enfant ne sont pas exploités par les écoles sauvages*, constate Roger Ueberschlag ; *il est indispensable d'utiliser d'artifices scolaires pour faire acquérir certaines notions* ». L'école élémentaire classique semble parfois — il faut bien en convenir — draconienne. Mais tout apprentissage n'est-il pas anti-naturel et ne suppose-t-il pas des contraintes ? « *Le risque d'une éducation trop laxiste c'est de voir la richesse devenir pollution, et l'enfant ne s'attachera à rien. Ou, au contraire, devenir (par réaction) sur-directif vis-à-vis de lui-même et des autres : maniaque en quelque sorte* », souligne Roger Ueberschlag. La solution passe peut-être par un assouplissement de la pédagogie traditionnelle : simplifier la vie des enfants tout en leur donnant des axes de réflexion et d'attachement.

Faut-il ou non condamner les écoles sauvages ? Ce n'est pas notre rôle, en tout cas, de le faire. En nous souvenant qu'il y a un siècle, l'enseignement sans précepteur semblait scandaleux à beaucoup, on ne peut que constater : aujourd'hui les enfants de La Barque ont l'air heureux.

Catherine Guigon

## avec Patrick Grainville



**Il vient de remporter le prix Goncourt pour son roman, « Les flamboyants », dont chacun s'est accordé à reconnaître que ce n'était pas un ouvrage « ordinaire ». Mais il est aussi professeur de lettres dans un lycée de la région parisienne. Ses récents lauriers ne le détournent pas de sa passion d'enseigner, et il sait parler de son enseignement avec franchise et chaleur.**

AU LYCEE classique de Sartrouville, Mme Abry, sa directrice, dit volontiers qu'elle aurait « bien aimé avoir un prof' de français comme ça ». Elle le pensait avant que Patrick Grainville ne devienne prix Goncourt 1976. « C'est un professeur sans histoires, ajoute-t-elle non sans humour involontaire, qui vient régulièrement, d'un point de vue administratif. J'ai eu l'occasion de voir son cours, il a un enthousiasme qu'il communique parfaitement aux élèves. »

Et c'est vrai que le lauréat, qui reprenait ses cours le 22 novembre dès 8 h 30, les mène comme ses livres, au pas de charge et sous la bannière picaresque. Interpellation perpétuelle de l'élève, commentaire de sa réponse assorti de citations, répétitions et rythme caractérisant ces heures de travail que les élèves affirment ne pas voir passer.

« Pourtant, dit Grainville, les meilleurs d'entre eux n'interviennent pas toujours. Il faut sans cesse relancer le débat. Si j'avais douze élèves au lieu de vingt-deux, ce serait extra. »

• *Pourquoi avez-vous choisi de continuer l'enseignement ?*

Parce qu'il me fait revenir vers des gens que j'aime et retrouver des racines. Dans ce tourbillon de

journalistes, vous vous sentez dépossédé de vous-même, aliéné ; ça fait peur. J'ai refusé des tas de soirées.

• *Comment ont réagi vos élèves ?*

Bien, à part deux qui, prises à l'improviste à la télévision, ont dit que mes cours étaient pédants et inutiles ; elles n'avaient pas compris une démarche qui est bien acceptée par les autres et qui consiste à faire réagir sans cesse la classe. Mais c'était normal de leur part car elles ne sont là que depuis le début de l'année, et les premières heures de cours font un choc. Je ne ménage personne et certaines se ferment, se demandent ce qui se passe. Puis elles participent et ripostent. Mais cette méthode n'est payante qu'au bout d'un trimestre.

• *Qu'est-ce qui est le plus dur dans l'enseignement ?*

C'est d'avoir un rapport physique avec la classe. Le drame, c'est qu'on passe l'agrégation sur un savoir et, brusquement, il faut être un animateur, vivre au milieu des élèves. Et une classe, il faut s'y couler, sentir les tensions. On réussit un cours sur quatre. Dans les classes de filles, il y a des tensions terribles.

• *Des tensions sociales aussi ?*

Oui, mais ici c'est encore assez homogène. J'ai des enfants de grands bourgeois de Maisons-Lafitte et d'ouvriers communistes de Sartrouville ; ils participent également. Cela dit, j'ai eu une classe de seconde où le fils du patron de la plus grande usine de Sartrouville et deux fils d'immigrés employés dans cette usine s'affrontaient sans cesse. Ce n'était pas du gâteau.

• *Pourquoi êtes-vous devenu prof ?*

J'ai fait une année de philo à Caen et j'ai trouvé ça desséchant. A Paris, il y avait un excellent programme Rabelais ; je m'y suis donné à fond et me suis retrouvé prof'. Mais je n'aurais pas choisi le professorat d'université. A la fac, ça prend tout de suite un côté phraseur, un jargon, ça fait salon-nard.

• *La première classe, c'était quoi ?*

J'avais une classe de première dans un lycée technique ; des garçons à problèmes, à moitié caractériels. Je débarquais, j'étais terrorisé. Mais, finalement, le côté « western » m'a plu.

• *Vous avez été inspecté ?*

En cinq ans, deux inspecteurs généraux sont passés ici. L'an dernier et il y a deux ans et demi. Un traditionnel sur Hugo — vous savez, Quasimodo et la cloche — et un autre, moderne. Ils ont été plutôt favorables à mon cours. L'un d'eux m'a d'ailleurs écrit aujourd'hui.

• *Comment notez-vous vos élèves ?*

J'ai un éventail très large, mais je ne veux pas descendre au-dessous de 7 ou 8. Car l'élève peut avoir une réaction de cynisme et se décourager. Il ne faut jamais oublier qu'ils prennent une note comme un jugement sur eux.

• *Combien de devoirs donnez-vous ?*

Autant que les autres, je suppose : dans chacune de mes trois classes, trois devoirs notés par trimestre, dont au moins une dissertation et un résumé. Il arrive que nous en fassions ensemble, avec corrigé en classe.

• *Et les commentaires composés ?*

Ils me paraissent mauvais : on élabore des schémas sur un texte, du genre fond et forme, mais on néglige le cheminement de la création.

• *Vous êtes plutôt structuraliste ?*

Oui, en y ajoutant une nuance. Il me paraît essentiel de se nourrir sans cesse de la ligne de l'auteur.

• *Que pensez-vous de la réforme Haby ?*

J'ai lu tout le projet au mois de mars. Je ne m'en souviens pas bien, mais il y a des choses inadmissibles. Le bac à deux niveaux, je suis contre, surtout parce que ça va renforcer la spécialisation. Je ne suis pas hostile à l'insertion de la technologie en vue de la recherche d'un métier, mais la terminale va devenir une simple anti-chambre de l'université. Déjà, arrêter le français en première, c'est scandaleux, c'est une énormité.

• *Si cette réforme rendait plus difficile votre exercice professoral, quitteriez-vous l'éducation ?*

Non, ce serait le choix de l'aristocrate de retirer son épingle du jeu. Je resterai car je crois qu'au niveau d'un lycée on pourra toujours s'en sortir. Ce qui se passe sur le terrain est suffisamment solide pour nous apporter des garanties. Quels que soient les projets tombés d'en haut...

Propos recueillis par  
Jean-Pierre Braine

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

## vos opinions

### politique d'abord

LE SPORT, dit-on, est une activité apolitique, négatrice des conflits, fustent-ils meurtriers. Selon cette utopie pharisenne, il réussirait là où les dieux ont échoué. La pénétration du sport par la politique ne date pas du jour où deux athlètes noirs, juchés sur le podium olympique, brandissent incongrûment un poing hostile, ni ne se limite à ce geste. Par la pluralité de ses fonctions (éducative, agonale (1), ludique), par le comportement de ses milieux (joueurs, organisateurs, publics), par l'impact de sa pratique et de ses résultats, le sport, à la fois phénomène de masse et inventeur d'élites (à l'instar de la culture dont il est une des manifestations) est éminemment politique. A l'égal du jeu politique, il vit de l'esprit de lutte, lui qui est né du concours. Aucun édile n'ignore la force de frappe que constitue l'équipe locale. A fortiori l'Etat. Seule échappe à la politique la pure technique et non les systèmes de formation ou d'entraînement qu'avidement les gouvernements financent.

La plus connue, la fonction éducative est aussi la plus trouble : dès son apparition officielle, en 1850, dans les programmes scolaires, la gymnastique n'est pas seulement cet exercice « hygiénique et viril ». Par les habitudes d'ordre et de discipline qu'elle inculque aux élèves, elle doit préparer tantôt l'instruction du futur soldat, tantôt celle du citoyen et de l'épargnant. En disciplinant la volonté et en redressant le corps, elle sert à la fois l'ordre, l'industrie et la patrie.

(1) Du grec agôn : combat, guerre, rivalité. Sur l'utilisation de ce néologisme, voir Michel Bouet in *Signification du sport* (Editions universitaires, 1968).



Fidèle à ce courant, le président Pompidou a pu déclarer que la pratique du sport doit donner le goût de l'effort et contribuer à l'éducation morale et civique des Français. Enfin, lors de la discussion de la loi du 29 octobre 1975 relative au développement du sport et de l'éducation physique, un député, ancien arbitre de rugby, souligne l'intérêt que présentent les activités physiques « pour l'économie en raison de leurs répercussions sur le rendement du travail manuel ».

L'origine et la fonction agonales du sport (variables selon les disciplines) se reflètent à travers son régime de sanctions (les compétitions) son organisation (pyramidale et hiérarchisée) et son langage : les titres de la presse sportive constituent une anthologie martiale et héroïque (savoureuse) génératrice de violence et de frustration (2). C'est pourquoi, quels que soient les temps et les milieux, le sport reste, pour beaucoup, l'école de la virilité. Le stade, comme le forum, est le lieu privilégié du masculin, ouvert à la violence (et à l'argent).

Etonnés par l'envoûtement et le délire que suscitent les aventures (pieusement démultipliées par les mass media) des dieux musclés, quelques spécialistes des sciences humaines ont avancé que les fonctions de loisir et de compensation du sport aboutissaient à une entreprise de crétinisation, précieuse pour capter la volonté de révolte des masses et les démobiliser. En milieu carcéral, le sport est apprécié pour détourner l'agressivité des pensionnaires.

Quelle que soit l'importance respective de ses fonctions, leur variété suffit à faire du sport et de son développement, un objectif politique ; ce, indépendamment des moyens que les Pouvoirs publics consacreront à cette mission. Encourager le sport de masse ou le sport d'élite est une alternative politique.

Par la promotion « fulgurante » qu'il assure, par les mobiles qu'il met en jeu (affirmation de soi et recherche de compensation, selon Michel Bouet, se combinent dans le désir

de gagner et l'aspiration à être champion), l'exploit sportif est lié à l'idéologie conservatrice du self-made-man. Fondée sur la concurrence, condamnée à une sélection toujours plus rude, soumise à une technique (des mouvements et des appareils) sans cesse plus exigeante, la geste sportive est destructrice (3). Complice et victime d'une société industrielle éprise de performances et de gains, le champion en est l'agent publicitaire docile, lui qu'une discipline rigoureuse asservit et qu'une cotation à la bourse « import export » informe de sa fragilité.

Renforce cette aliénation l'attitude à la fois bonhomme et dictatoriale des dirigeants et des organisateurs. Et la médiocrité des résultats français pourrait (partiellement) s'expliquer par la situation psychologique dans laquelle ces autocrates « dévoués » enferment leurs poulains dociles. Ces notables à l'âge souvent vénérable (4), il est précieux pour les gouvernants de se les attacher puisqu'ils régissent le loisir de millions de spectateurs, prompts à l'agitation.

Quant au « fair-play » des supporters et des publics (chauvins ou envahis de voyous), le voici déjà sous la garde de chiens policiers. Quelle autre enceinte que le stade permet la réunion d'une armée si pétulante par le nombre et la véhémence des sentiments au risque de saccager l'ordre établi ?

Par le prestige dont jouissent les champions sportifs (géants de la route ou rois du stade dont la presse narre l'histoire véridique), par l'autorité dont les dirigeants sont investis à l'égard de quelques millions de licenciés, par les pressions et fonctions dont les supporters et les publics, à l'affût de l'insolite, sont capables, le sport est un phénomène de caractère « populaire » (le tour de France n'a-t-il pas été vécu comme une Franciade ?) et, par là, politique. A ce titre, il inspire aux politiciens et aux affairistes les pires tentations.

(3) Tout au moins déshumanisante... A propos de la rationalisation de l'entraînement, voir l'essai des skieurs français placés en soufflerie aérodynamique rapporté in **Brèves nouvelles de France** du 21-2-76 et in **TDC** (numéro précité).

(4) Les statuts-types des fédérations sportives, tels qu'ils sont annexés au décret n° 76-490 du 3-6-76, disposent que l'âge du président ne peut excéder, en aucun cas, soixante-dix ans révolus.

Officielle ou non, la pratique sportive que déterminent les données économiques et sociales de la cité, n'est ni réductrice des tensions et des conflits, ni exempte d'idéologie ou de propagande. « Il y a des haines, écrit Montherlant, qu'on réendosse au vestiaire en quittant le maillot pour le veston ». La loi du 29 octobre 1975, à son tour, sanctionne les clivages, elle qui oblige les comités d'entreprise à verser aux associations des subventions au prorata du nombre de leurs pratiquants respectifs, accentuant de la sorte la division et le regroupement des sportifs par affinité syndicale, religieuse, politique.

L'idéalisme (équivoque) de la Charte olympique ainsi que le pompiérisme de son style et des cérémonies qu'elle institue, participe de la bonne conscience de ces auteurs : hérauts congestionnés et papelards d'une démocratie plus verbale que réelle. De même contribuent au mythe du progrès et de la religion du rendement, propres nous le savons aux sociétés industrielles, cette fringale de records et cette condescendance à l'égard d'une pratique ludique des sports, en marge des codes et des sanctions. De ce mouvement, les Pouvoirs publics sont complices, la manne bénéficiant surtout à l'élite, porte-parole (malgré elle). Pareillement, l'institution d'un concours de pronostics sur les résultats sportifs est une option politique, révélatrice d'un état de la civilisation, à l'égard du jeu, de la performance et de l'homme : joueur ou joué. Par ailleurs, l'argent (5) fond sur le sport, notamment à cause du coût de la technique et de l'entreprise sportives (celles-ci se révèlent oppressantes : l'excès de technicité abîme le joueur, l'excès d'organisation — et de sécurité — dénature la rencontre). Par leurs interventions, les bailleurs de fonds (privés ou publics) compromettent l'indé-

(5) L'argent corrompt le milieu sportif de maintes façons : le joueur loue son sourire, en connaisseur (qu'il paraît être) du produit ou de la firme ; le supporter place des gadgets représentant l'association sportive en lice, sur lesquels elle peut percevoir des royalties ; les entrepreneurs, pariant sur le goût des publics, vendent du joueur ou du ballon ; le coût des manifestations (exorbitant) est inconciliable avec le caractère désintéressé du sport et associatif de ses groupements (le coût des J.O. de Montréal serait évalué à 1 400 milliards de dollars).

pendance des groupements sportifs. Deux menaces pèsent alternativement : publicisation ou commercialisation. Une double remarque s'impose : d'une part, la publicisation (soit l'intervention des pouvoirs publics locaux ou nationaux) croissante du sport ne conduit pas forcément à l'embrigadement que prônent et réalisent les régimes totalitaires ; d'autre part, le septième art a donné naissance à une industrie, pourquoi pas le sport ?

Il est constant que les lauriers sportifs profitent au pays, au peuple, voire à la race, au parti politique ou à l'idéologie de l'athlète ou de l'équipe victorieux. A contrario, « Guy Drut blessé, la France boite » (*L'équipe* du 13-9-1973). Pour le joueur de certains pays, il se peut que les trophées sportifs jalonnent la plus séduisante voie d'évasion, sociale (6) ou physique. Et la ferveur dont témoignent pratiquants et publics peut aussi bien signifier attachement au régime politique que compensation. Avertis des légers malheurs qu'avait connus l'équipe française de ski à Innsbruck en février 1976, le Premier ministre et le ministre chargé des Sports n'ont pas manqué de rappeler leur souci de développer le statut du sportif de haut niveau qu'a seulement esquissé la loi de 1975. Or, l'édiction d'un tel statut ne peut résulter que des aménagements apportés aux règles générales et cet ensemble de dérogations contribue donc à la constitution d'un groupe privilégié, agent politique disponible. La présentation (théâtrale) de ce statut par le même Premier ministre a été comparé à « quelque opération publicitaire de caractère politique » (cf *Le Monde* du 3.6.1976).

Plus récemment les conflits fratricides de la division du monde en couleur (là aussi, l'apartheid saillit) ou en blocs idéologiques rivaux confèrent un impact politique non plus aux résultats (le plus souvent révélateurs d'inimitié) mais à l'organisation elle-même d'une compétition (l'envoi de sportifs pouvant précéder celui de plénipotentiaires). Le caracté-

(6) En un tiers exemplaire, Guy Drut combine les succès du sport, de la politique et des affaires : hier, champion olympique, conseiller technique du Premier ministre et déjà support publicitaire ; demain, organisateur de rodéos ou marque dans la société de consommation (« vêtement, parfum, ou quelque chose comme ça », s'émerveille-t-il).

rière internationale des manifestations souligne d'autant la signification politique du sport et sa vulnérabilité (aux Jeux olympiques de Montréal, la participation de Taiwan, inscrite auprès du CIO sous le nom de République de Chine, n'a pas été admise par Ottawa, en tant que telle, et celle de la Nouvelle-Zélande, accusée de pactiser avec l'Afrique du Sud, a entraîné le départ des athlètes africains).

Enfin, de ces tensions qui caractérisent à un moment donné l'état de la société ou des relations internationales, le barnum olympique est la plus efficace tribune. S'en saisir permet d'impressionner, non plus comme à l'O.N.U. un cénacle averti, mais des foules disponibles. De là, au pied des panneaux publicitaires, la cendrée ensanglantée.

J.-Y. Plouvin

## vos réactions

### « la rentrée universitaire : de gros nuages »

Je lis avec stupéfaction, dans l'article que vous avez consacré à la rentrée universitaire dans votre n° 296 daté du 11 novembre 1976, qu'à Nanterre, dans l'UER de sciences juridiques que j'administre jusqu'au 30 novembre, « il reste environ une quinzaine d'enseignants titulaires pour mille à mille cinq cents étudiants en droit ».

Je ne sais où vous avez puisé cette information, mais je crois nécessaire pour vos lecteurs de mettre les choses au point : lorsque le décret de transfert des trente-quatre partants sera signé, il restera à Paris X douze enseignants titulaires et une cinquantaine d'assistants ; mais les trente-quatre partants se sont engagés à poursuivre autant qu'il serait nécessaire, pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 1979, leurs enseignements à Paris X, ce qui leur sera payé en heures supplémentaires hors contingent. Cet engagement est tout à fait opportun, car nous conservons plus de cinq mille étudiants inscrits à Paris X et désireux de poursuivre leurs études dans le cadre de cette université, où ils ont la possibilité de

compléter leurs études juridiques par des enseignements complémentaires en économie, en histoire, en géographie ou en lettres.

R. Mandrou

*Dont acte. A ceci près que, pendant des semaines, les informations sur le nombre des étudiants inscrits en droit à Nanterre ont été très incertaines. Mille ? Trois mille ? Cinq mille finalement. Nanterre n'est donc pas déserté. Tant mieux.*

C. G.

### « régions et nation : histoire et cultures »

La lettre de M. G. Chaumont, publiée dans votre n° 297, p. 25, n'est pas sans éveiller en moi certaines inquiétudes.

L'écrivain bourguignon Thomasset y est cité : « dépasser le drapeau et retrouver la race ». Programme séduisant, certes, mais le mot « race » me gêne.

Je me demande ce que pourront penser le petit Mohamed — même si ses camarades l'ont naturalisé en « Momo » — fils de harki ou de travailleur algérien émigré, le petit David aussi, dont le grand-père a quitté son ghetto de Pologne dans les années 30, lorsque leur maître du CES de Beaune les invitera à méditer sur le riche passé de la Bourgogne et les qualités ancestrales des Bourguignons qui, comme dit la chanson, sont fiers de l'être.

Cultiver les différences, est-ce vraiment la vocation d'une école rénovée ? Car les enfants feront la différence. De la différence à la ségrégation, il n'y a pas loin. Et ensuite, par étapes successives, nous savons, nous dont certains camarades d'école communale portaient en 42 l'étoile jaune, où cela conduit.

« La pensée Jacobine » de l'école de Jules Ferry n'a peut-être pas mérité, à certains égards, l'indignité dont on l'accable.

Devrai-je me réjouir ou m'attrister lorsque, dans une école d'Albi, j'entendrai Mohamed et David réciter « Nos ancêtres occitans (ou wisigoths)... » ?

Décidément, je vais relire *Les déracinés* et méditer, avec la bénédiction de certains, la leçon de Barrès.

Michel Mozet



joyeuses fêtes

dans ces "joyeuses fêtes" de fin d'année, que fait-on, que fait-on ?

# America made in Europe

Depuis que Christophe Colomb, ou quel autre navigateur audacieux, a découvert le continent américain, la vieille Europe n'a cessé de tourner vers le Nouveau Monde des yeux étonnés ou cupides... Et puis ce fut un jour, un grand jour, le 4 juillet de l'an de grâce 1776, que par-delà l'océan naquit un Etat dont les deux cents ans aujourd'hui ne se portent pas trop mal... C'est pour fêter ce bicentenaire de la Déclaration d'Indépendance signée par les premiers Etats-Unis qu'une exposition s'est ouverte au Grand-Palais (jusqu'au 3 janvier), que vous ne devez pas manquer de voir « L'Amérique vue par l'Europe ».

« Indiens à la pêche », de John White (vers 1585)



UNE DES ORIGINALITES de cette exposition est de rassembler œuvres et documents souvent bien antérieurs à ces deux derniers siècles : en fait, on trouve ici toute l'évolution de l'idée d'Amérique en Europe depuis la découverte de Christophe Colomb.

Cette idée a commencé par être un rêve, et le plus fantaisiste des rêves. On sait que Christophe Colomb est mort persuadé d'avoir atteint les Indes par l'Ouest, et donc, les habitants de l'Amérique ont d'abord passé pour être des populations asiatiques. On les voit emplumés, environnés de perroquets, brandissant des épis de maïs (la première plante du Nouveau Monde introduite en Europe),

comme pour un ballet. Les premiers illustrateurs de Christophe Colomb montrent un peuple joyeux, dansant, et Colomb lui-même, dans une lettre de 1493, compare ces heureux hommes à ceux de l'Age d'or, tandis que l'imagination rapproche ces êtres lointains de ceux, fabuleux, qui hantaient les voyages fantastiques du Moyen Age : on connaît ces monstres improbables qui étaient censés vivre sur les terres inconnues. Après le voyage bien réel de Christophe Colomb, on ne pouvait plus croire que les hommes des rivages nouveaux avaient plusieurs bras et un pied de secours sur la tête, mais, tout de même, ils gardaient quelque

chose de mythique : un sculpteur de Rouen les représenta pareils aux dieux de l'Antique, avec de puissantes musculatures et des attitudes solennelles, comme si le pays qu'on venait d'inventer était à la fois celui de l'Age d'or, et l'Olympe. Au commencement étaient les dieux...

Des Brésiliens authentiques vinrent pourtant en Europe, et Montaigne put en voir de ses yeux en 1562 : lesquels Brésiliens sans doute ne ressemblaient guère à leurs effigies. Nul n'en fut troublé. Tant il est vrai que nous voyons ce que nos préjugés nous préparent à voir, bien plus que les réalités toutes simples.

La vogue des cartes géographi-

ques se répandit en Europe : chaque souverain tenait à faire dresser la carte la plus complète, la plus chargée d'informations. Bien que ces cartes se proposent seulement un but pratique, beaucoup d'entre elles sont des chefs-d'œuvre grouillant de personnages, de singes, d'oiseaux, d'arbres étranges, et de cannibales gambadants.

La flore et la faune du Nouveau Monde avaient de quoi ébahir le public. Le dindon, vite fêté par la cuisine européenne, garda son nom (dérivé de « coq d'Inde ») venu d'un temps où l'on croyait encore que Christophe Colomb était allé en Inde. Et que dire de ces créatures pittoresques : le toucan, l'iguane, le tatou ? Les figuiers de Barbarie, les capucines, les pétunias, les tournesols, les dahlias, mais aussi les pommes de terre, les tomates, les haricots, le chocolat, les ananas, le tapioca, allaient aussi, progressivement, entrer dans la vie européenne où leur exotisme original ne se fait plus sentir. Mais que de nouveautés ! Et quels beaux sujets à peindre, dans l'émerveillement de la découverte ! Tantôt ces peintures, faites d'après nature, montrent un minutieux souci d'exactitude, et tantôt, l'artiste travaillant par ouï-dire, sans sortir de chez lui, on y trouve un mélange de réalité et de rêve : l'Amérique, alors, est un pays de Cocagne, où les desserts pendent aux arbres, tandis que faunes et nymphes bafolent au milieu des fleurs. Ces images avaient une grande force convaincante, et Ronsard leur doit sans doute cette idée que les Tupinambas « vivent maintenant en leur âge doré ». Le mythe du « bon sauvage » pourrait bien avoir poussé ses longues racines (qui ne sont pas encore extirpées aujourd'hui, pour le sens populaire) dans ces illustrations touchantes.

Plus sérieux apparaissent les travaux hollandais entrepris sous la direction de Maurice de Nassau, qui fut gouverneur de la colonie

hollandaise du Brésil de 1637 à 1644. Cet homme remarquable avait réuni une quarantaine de spécialistes avec mission d'étudier le pays. Natures mortes et portraits furent alors traités avec sobriété, puis servirent d'inspiration à des tapisseries, d'un exotisme foisonnant, tissées aux Gobelins en 1690. Pour le public français, l'exactitude littéraire ne pouvait être que décevante : chacun voulait trouver dans les représentations de l'Amérique non une vérité géographique, mais la démesure et la folie d'une Amérique intérieure, pays rêvé, terre promise, paradis perdu.

Curieusement, cette tendresse de l'Europe pour l'Amérique rêvée semble avoir co-existé très tôt avec un vif sentiment de supériorité. En 1591, Giovanni Botero exprimait en clair la conviction que la plus petite partie du monde « était née pour dominer l'Afrique, l'Asie et l'Amérique ». Somptueuse mais dominée, l'Amérique apparaît souvent sous les traits d'une femme nue, parée de plumes et de bijoux, tenant parfois dans sa main un membre humain arraché — par allusion au cannibalisme. Cette belle sauvage a grand besoin d'être convertie à notre religion, à notre civilisation, et déceamment vêtue. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'allégorie de l'Amérique devient plus élégante et plus mièvre : elle rivalise de grâce avec les chinoïseries compliquées dont la mode va grandissant.

La Révolution américaine passionna l'opinion européenne. Les philosophes des Lumières y voyaient le triomphe de leurs idées, mais la cour de France, surtout soucieuse de négoce, se montra vraiment heureuse et rassurée quand la fin de la guerre parut promettre la reprise des affaires. De nombreuses compositions officielles allient alors le lis des Bourbons au bonnet de la liberté — rapprochement qui, vu après la Révolution française, ne

manque pas d'être curieux. La Révolution américaine semblait diviser le continent en deux parties complémentaires : les Etats-Unis devenaient patrie de la Raison, tandis que la fabuleuse Amérique du Sud continuait à jouir des prestiges de son exotisme débridé.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Amérique apparaît aux Européens comme une sorte d'annexe à leurs patries : on s'intéresse au sort des émigrés, et à leur transplantation dont on suit l'expérimentation, soit qu'on la regarde comme l'accession à un Age d'or retrouvé, soit, au contraire, qu'on s'afflige des peines et des travaux de ces hommes et de ces femmes arrachés par la pauvreté à leur terre natale. Le romantisme s'empara des déserts et des paysages grandioses où, bien sûr, les chutes du Niagara jouaient un rôle de premier plan.

Parmi les thèmes qui passionnèrent l'opinion européenne, l'abolition de l'esclavage inspira des œuvres nombreuses, d'inégale qualité. On sait que l'esclavage fut aboli en 1794 dans les colonies françaises, et rétabli en 1802 puis de nouveau abrogé, cette fois définitivement en 1848. Il persista aux Etats-Unis jusqu'en 1863, et au Brésil jusqu'en 1888. Tout le monde connaît les illustrations sentimentales de *La case de l'oncle Tom*, qui fit couler tant de larmes. Même si aujourd'hui elles prêtent à sourire, l'esclavage n'en constituait pas moins un scandale dont on se demande comment il a pu se prolonger si longtemps. Son abolition a constitué une victoire pour tous les esprits libres, confirmant cette fonction de champ d'expérience qu'est peut-être encore l'Amérique aux yeux des Européens, cette Amérique figurée par une gigantesque statue de la Liberté, due à l'Alsacien Frédéric-Auguste Bartholdi et à Gustave Eiffel pour sa structure interne. N'est-ce pas un symbole que cette collaboration ?

Josane Duranteau

## THEATRE

*Phèdre*, occasion ou jamais d'approcher la vérité du tragique racinien... D'emblée, la mise en scène en révèle deux aspects, essentiels pour Antoine Bourseiller ; la primauté du langage et de son traitement, sensible dès l'entretien initial entre Hippolyte et Thérémène (Jean-Pierre Bernard) où la diction est mesurée aux e muets près ; la place envahissante donnée au rôle de Phèdre dans l'économie de la pièce. On a moins le sentiment de suivre un drame qui concerne l'ensemble des personnages (malgré l'autorité de Christiane Desbois, Oenone, et la présence de Marianne Epin, Aricie) que d'être aspiré par la tragédie qui se joue en Phèdre seule, « le plus grand rôle de femme du théâtre universel ».

Est-ce choix de Bourseiller, est-ce erreur, pourquoi pas, de Jean Racine ? Peut-être est-il vrai, comme on le dit, que ce soit la Champmeslé qui ait demandé à son amant de lui écrire moins une pièce qu'un rôle « où toutes les passions fussent exprimées ». Dès lors, le metteur en scène qui chercherait à rééquilibrer l'action n'aurait-il pas à violenter le propos de l'auteur ? Bourseiller n'a pas voulu avoir cette audace, il s'est contenté d'éclairer judicieusement la part de l'immédiat et celle du sacré dans les moments vécus qui provoquent les « fureurs » de Phèdre et d'apporter tout son soin à soutenir le pari de l'actrice qui, après tant d'interprètes demeurées célèbres, se mesure à ce rôle.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est que Chantal Darget est une Phèdre en quelque façon naïve, désespérément aux prises avec la situation que lui crée la double fatalité de son origine — cette Phèdre est véritablement crétoise tant par la coiffure, le hiératisme de certains mouvements que par les variations du registre vocal qui dépayse le parler français — et du surgissement animal et irrépressible de l'élan sexuel qui la jette vers Hippolyte. Hippolyte (Jean-Loup Wolff) ne devrait pas, raisonnablement, susciter pareil élan. Phèdre est donc bien dans l'univers affolant où, sadiquement, Racine l'enferme, entre la lumière aveuglante d'un dieu solaire et la nuit infernale où la fille de



Minos pressent le regard d'autant plus redoutable que non perceptible d'un père juge. Le noir où se perd la raison s'est déjà emparé d'elle, dans la robe qui colle à son corps étendu, dans les parements de ses manches qui flagellent inutilement l'air chaque fois que les bras s'agitent et que se tendent, blancheur vaine, des mains dont on ne sait si elles supplient ou protestent.

De la petite musique triste qui s'échappe de ses lèvres avant l'aveu, Chantal Darget monte comme invinciblement jusqu'à l'éclat rauque, au IV<sup>e</sup> acte, de la prise de conscience de l'inéluctable. Il ne lui reste plus qu'à disparaître, et elle détache d'elle à l'instant d'expirer tous les mots — le feu, le fer, la vertu — qui, dès avant le poison, avaient causé sa perte.

Théâtre Récamier - jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier

Raymond Laubreaux

*Lorenzaccio* est probablement la seule pièce shakespearienne de notre théâtre. La vie y grouille, par l'agitation de tout un petit peuple, spectateur admiratif ou victime étonnée des caprices des Grands, par le regard aigu jeté sans complaisance dans les allées obscures et sinueuses du pouvoir, par la dramatisation, qui reste étonnamment moderne, des éternels conflits de l'ordre et de la morale, de la raison d'Etat et de la liberté, de la collectivité et de l'individu. On y sent rôder le souvenir des grandes ombres du grand Will, sans que jamais pourtant on ait l'impression de pastiche ou d'imitation. La langue est belle, ferme et poétique, rapide et puissante. Un des plus hauts sommets de notre théâtre.

La Comédie-Française, pour la réouverture d'une salle modernisée, rajeunie, redéployée avec beaucoup de ferveur et de goût, ne pouvait mieux



choisir. Elle n'a pas lésiné. Des costumes et des décors admirables, une mise en scène de Franco Zeffirelli qui accumule les tableaux d'une beauté bouleversante, aussi à l'aise dans les scènes d'ensemble que dans les duos, une musique intelligente et émouvante de Maurice Jarre, une distribution aussi foisonnante que l'exige la pièce... Non, ne nous plaignons pas que la mariée soit trop belle ! Jean-Luc Boutté est un admirable (à tous les égards) Alexandre, et Claude Rich est un Lorenzaccio assez frêle et tourmenté pour être d'un pathétique convaincant.

Faut-il faire quelques réserves ? Il n'est pas impossible que la recherche volontaire et constante de l'effet visuel ralentisse un peu le rythme et donne au drame moins de chaleur et de violence. Paradoxalement, dans cette débauche d'images merveilleuses, le drame s'intériorise, devient plus « expliqué », plus classique en quelque sorte. Mais n'est-il pas cela aussi ? Musset est assez riche pour qu'on en propose ainsi, après d'autres, une interprétation plus sage ; la puissance de son propos demeure.

Comédie-Française - jusqu'à fin février

L'entreprise est audacieuse et ambitieuse, le résultat étonnant : un texte dramatique, au demeurant assez linéaire, mais d'un mouvement puissant et pathétique, est présenté devant un rideau blanc où se détachent les silhouettes sombres des personnages ou leurs ombres, et, dit avec des intonations les plus inattendues, par une recherche et un travail extraordinaires sur les voix, qui les transforment en une musique fantastique et prenante, le tout dans des mouvements et des attitudes dont la stylisation atteint le réalisme le plus poétique et dans des éclairages savants et imaginatifs...

Il s'agit de la traduction, par Rennie Tang et Marie-José Lalitte, d'une pièce d'un auteur chinois du XIII<sup>e</sup> siècle, Kuan Han Chin, *Le rêve du papillon*, que donne pour quelques jours la compagnie « La pomme verte » de Catherine Dasté et Michel Puig. Nous sommes ailleurs, transportés dans un monde insolite, loin de toutes les conventions habituelles, hors des normes qui nous sont familières, mais dans une logique et une beauté qui ne devraient laisser personne indifférent.

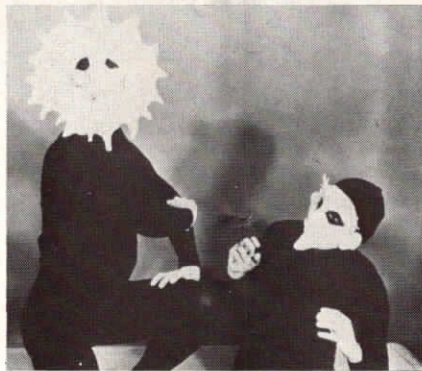
Palace - jusqu'au 2 janvier

Si vous le connaissez déjà, est-il utile de vous dire d'aller revoir ce Grand Magic Circus dont vous avez sûrement tant apprécié les précédentes performances ? Sinon, ne le manquez pas pendant cette courte halte parisienne avant la reprise de son prochain tour du monde. Il faut dire qu'en jouant, cette année, *Les grands sentiments*, Jérôme Savary et ses camarades — Michel Dussarat, Guy Gallardo, Gaël Gatterburg, Mona Hefre, François Orenn, Carlos Pavlidis, Alain Poisson, Jean-François Rehaut et Jacqueline Sandra, car il faut tous les nommer — tiennent une forme éblouissante. Ils parodient tour à tour le vieux mélo larmoyant et le sex-show pour « spectateurs avertis » avec une verve et une invention qui ne faiblissent pas une seconde : les rebondissementes les plus imprévus succèdent aux gags visuels et musicaux les plus cocasses, entrecoupés les uns et les autres par une moisson de « pensées profondes » sur lesquelles le spectateur est invité à méditer quelques instants. Chaque comédien se multiplie sous les déguisements et les maquillages les plus inattendus, chantant, dansant, mimant, jouant, invitant le public à participer, et comment refuserait-il devant tant d'allégresse communicative ?

Irrespectueux à souhait contre toutes les formes d'idées reçues, apparemment acharnés à ne pas avoir l'air « sérieux », je soupçonne cependant ces clowns de garder au cœur une petite fleur bleue qui, par-delà les rires, donne à leur spectacle un fond de tendresse bien précieuse...

**Pierre-Bernard Marquet**

TEP, sous chapiteau, 14, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup> - jusqu'au 15 janvier



Jérôme Savary et Guy Gallardo  
les Mummenschanz  
Guy Bedos



séjour a été allongé. Depuis qu'ils se sont rencontrés, ils ont acquis une renommée internationale en promenant ce spectacle étonnant qui renouvelle totalement l'art du mime et des masques. C'est l'élément féminin du trio, Floriana, qui conçoit et réalise les masques fascinants et modélables et qui font, tant les Mummenschanz en utilisent toutes les possibilités, un festival comique, inquiétant, étrange.

Paul Préboist passe du cabaret à la scène, celle du théâtre Fontaine. Depuis le 14 décembre, lui aussi s'est lancé dans le « one man show » — ce doit être curieux prononcé avec son accent ! — et présente ses comédies en 17 actes sous le titre *Moi j'aime les bêtes*, tous les soirs à 21 heures.

**Maurice Guillot**

## VARIETES

Tournant comme un lion en cage, Guy Bedos montre les dents et vous fait montrer les vôtres dans des rires qu'il ne veut plus gratuits. Seul sur la scène du Théâtre de la Renaissance (21 heures, jusqu'au 31 décembre), il nous mène, deux heures durant et pour notre plaisir, la vie dure. Il ne laisse rien passer, Giscard, Mitterrand, Guy Lux, Sardou et les autres, et il balaie devant sa porte, celle du show-business, allègrement et dans un grand éclat de rire. Des sketches bien sûr, toujours de la même veine, avec les travers de notre monde, mais aussi des confidences décontractées et improvisées, le contact avec son public. Ce nouveau Bedos ne plaît sans doute pas à tout le monde parce qu'au-delà du rire, il nous oblige à mettre le nez dans notre assiette de soupe à la grimace. Ce Bedos solitaire atteint là sa nouvelle dimension.

Au Moyen Age, lorsqu'ils jouaient aux dés, les mercenaires portaient un masque pour dissimuler leurs sentiments, les Mummenschanz en ont tiré leur nom. Trois comme un jeu de dés, ces deux Suisses et cette Italienne s'installent au Théâtre de la Ville, à 18 h 30, du 14 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, pour y donner leur spectacle *Jeux de fous et de masques*. Ils s'y sont déjà produits l'an dernier avec grand succès et cette fois leur

## CINEMA

Admirable commandant Cousteau, admirable équipe qui, après *Le monde du silence* et *Le monde sans soleil* nous offre aujourd'hui le récit de sa nouvelle odyssée dans *Le voyage au bout du monde*. Cette fois, à bord de la *Calypso* (et parfois de la fameuse soucoupe plongeante), ou à pied sur îles et banquises, ou en hélicoptère, nous pénétrons les mystères de l'Antarctique. Bornons-nous à un catalogue : stations abandonnées ou détruites ; pingouins, phoques, baleines, orques, phoques léopards, monstres inconnus des profondeurs glacées ; découvertes de fossiles ; ascensions de volcans où la

le commandant Cousteau,  
Alain Delon,  
Claude Hébert



glace et la lave s'unissent étrangement ; cimetières de baleines ; écroulement de banquises ; plongées dans les cathédrales de glace que forment les bases des icebergs ; tempêtes, blizzards, avaries ; et aussi les amours des animaux, l'amitié des hommes, l'accident qui coûte la vie à un des explorateurs quelques jours après la veillée de Noël à bord...

Il y a dans ce film tonique et splendide des images de toute beauté, le souffle de l'aventure, et le plus authentique des *réalismes fantastiques*. Mais il y a aussi le témoignage d'un homme libre, à qui son pays ne rend guère justice (« *Certains services officiels ne supportaient sans doute pas l'ombrage que leur portait une simple individualité* », dit Cousteau de lui-même après la rupture, par l'Etat, du contrat qu'il avait conclu pour la construction d'un sous-marin d'exploration) et qui en a été réduit à fonder aux Etats-Unis la Cousteau Society qui soutient son action.

Il y a surtout cette action elle-même : explorateur des mers, Cousteau s'en est fait le défenseur : « *De la pêche industrielle à l'élimination des déchets, l'eau est devenue aire de pillage ou poubelle. C'est pour protéger sa vie et sa propriété que je me bats.* »

Bel exemple à proposer à la jeunesse ; on souhaite qu'écoliers, étudiants et leurs maîtres aillent voir *Le voyage au bout du monde*, et en tirent leçon.

Depuis *The Servant* et *Le messager* en particulier, Joseph Losey est connu du public comme un maître d'une certaine forme de mystère psychologique et policier, qui suggère,

au-delà des explications rationnelles, la présence de forces inconnues et maléfiques. Dans *M. Klein*, c'est le vieux thème du double qui est ainsi exploité, avec pour cadre le Paris occupé de 1942 et les persécutions contre les Juifs.

Il y a deux M. Klein : le premier est un riche et jeune amateur d'art, qui profite des malheurs du temps pour racheter à bas prix des tableaux de maître à des Israélites pressés de fuir la capitale. Le second est, justement, un Juif qui lui vend une toile de l'école hollandaise pour un prix dérisoire. Or le premier va être peu à peu confondu avec le second, qui a disparu ; pour mettre un terme à ce dangereux quiproquo, il se lance lui-même à la recherche de son homonyme, de ce double avec qui mille détails l'identifient peu à peu. Et finalement, pris dans la grande rafle des Juifs, au Vélodrome d'hiver en 1942, il y retrouve celui qu'il cherchait — mais renonce à se défendre, se laisse entraîner, et partage le sort de ceux qu'on emmène vers les fours crématoires.

Film remarquable par son suspense, par l'équilibre diabolique des fausses pistes, des interprétations possibles, du jeu entre le rationnel et l'irrationnel ; admirablement servi par une interprétation d'où se détache un Alain Delon sensationnel, et par les décors du vieil Alexandre Trauner (celui du *Jour se lève*, notamment), M. Klein souffre cependant d'une excessive désinvolture historique : en 1942, on ne prenait pas à Paris — et avec quelle facilité ! — le train pour Marseille ; les voitures des quatre

saisons n'étaient pas chargées de légumes, et les restaurants n'avaient pas cet aspect d'abondance... De telles erreurs empêchent ceux qui les remarquent de croire à l'histoire qu'on leur raconte. C'est dommage.

En 1835, dans l'Orne, près de Flers, un jeune homme de vingt ans nommé Pierre Rivière massacra à coups de serpe sa mère, son frère et une de ses sœurs. Condamné à mort, il vit sa peine commuée en celle de réclusion à perpétuité : les jurés n'étaient pas sûrs qu'il ne fût pas aliéné. Pendant sa détention, il écrivit un long mémoire pour expliquer les raisons de son crime : ce mémoire, publié en 1973 par le philosophe Michel Foucault, a inspiré deux réalisateurs : Christine Lipinska (*Je suis Pierre Rivière*) et aujourd'hui René Allio, avec *Moi, Pierre Rivière*.

L'un et l'autre ont fidèlement suivi le récit de Pierre Rivière et les documents (procès-verbaux d'interrogatoires, dépositions de témoins, opinions d'experts sur l'état mental de l'accusé) qui l'accompagnent dans le livre de Michel Foucault. Mais le film de René Allio se distingue par des qualités précieuses. D'abord la précision de la reconstitution historique (déjà sensible, par exemple, dans *Les camisards*), qui fait de *Moi, Pierre Rivière* un extraordinaire document sur la vie paysanne en Normandie sous Louis-Philippe. Ensuite, l'habileté du montage, alternant entre les scènes de prison ou de tribunal et les évocations de la vie et du crime de Pierre Rivière, et du milieu où il a vécu. Enfin, et surtout, la vérité étonnante de l'interprétation.

René Allio, en effet, a choisi la plupart de ses interprètes — tous les rôles de paysans — parmi des « non-professionnels », des gens du pays. Parmi eux se détachent la grand-mère (Emilie Lihou), bouleversante d'authenticité, et Pierre Rivière lui-même (Claude Hébert), buté, fermé, mystérieux, qui impose son personnage et l'énigme de sa vraie nature bien mieux que ne le faisait le trop élégant interprète de *Je suis Pierre Rivière*. Dans sa sobriété attentive, le film de René Allio est une merveilleuse réussite, que rehausse la beauté discrète mais constante des images.

Etienne Fuzellier



Buster Keaton dans « Le cameraman », Charles Chaplin dans « Les lumières de la ville »

## cinéma et musique à gogo

Enfin bien tranquilles devant le petit écran ! Ne nous promet-il pas comme chaque fin d'année des super spectacles, des super feuilletons et des super shows ? Feuilletons donc, d'un œil alléché, les super programmes...



ET DEJA de déchanter quelque peu. Quelle qu'en soit l'issue, la grève des comédiens a compromis une bonne partie des programmes de Noël. D'autant que pour la première fois, et c'est à marquer d'une croix blanche, les grands, ceux dont les noms font les têtes d'affiche, solidaires des autres, des moins connus, des troisièmes et quatrièmes rôles, ont refusé, en bloc, de continuer le travail. Et les directeurs de chaîne de s'arracher les cheveux sur les plateaux déserts des Buttes-Chaumont et d'ailleurs.

Compromis dont le *Chanteclerc* de Jean-Christophe Averty dont nous ne verrons sans doute que la première partie (FR 3, samedi 25 décembre, 20 h 30), compromis *Un amour de jeunesse* d'après *Les diaboliques* de Barbey d'Aurevilly que Raymond Rouleau devait mettre en scène et qui ne verra jamais le jour. Compromises les variétés que TF 1 devait nous donner pour notre réveillon de Noël malgré quelques séquences enregistrées avant la grève. Compromis le show Sylvie Vartan du 1<sup>er</sup> janvier sur TF 1, compromises toutes les émissions pratiquement en direct de Antenne 2, etc. Reste bien sûr tout ce qui avait été mis en boîte au cours de l'année. Et d'abord les plats de résistance.

Pour TF 1, incontestablement *Le jeune homme et le lion* de Jean Anouilh réalisé par Jean Delannoy et diffusé les 22 et 29 décembre constitue un morceau de choix. Scénario écrit spécialement pour le petit écran, *Le jeune homme et le lion* conte l'amitié de Charlemagne pour Roland mais au-delà du propos sentimental, au-delà du conflit des générations, du drame psychologique qui oppose un homme d'Etat d'une impressionnante stature à un jeune héroïque et pur, les auteurs ont voulu également montrer comment il y a douze siècles est née pour la première fois dans le cœur d'un homme croyant et réaliste l'idée d'une communauté européenne... Bien enlevé (surtout la première partie qui est remarquable), admirablement joué par Georges Wilson qui est sans doute le meilleur comédien de sa génération, *Le jeune homme et le lion* est une réussite télévisuelle.

Antenne 2 de son côté semble avoir misé sur *Ces beaux messieurs du bois doré*, un feuilleton réalisé par Bernard Borderie d'après George Sand. Ce n'est guère là qu'un film de cape et d'épée où l'on se tue, s'étripe, se vole, se bataille à longueur de minutes. Rien à voir avec les premiers romans de l'auteur d'*Indiana*. Mais

les enfants apprécieront sûrement...

Comme les créations dramatiques coûtent cher, on donne beaucoup cette année, de part et d'autre, dans la retransmission filmée de théâtre, d'opéras ou de ballet. Avec un inégal bonheur. C'est ainsi que Marcel Blüwal a réalisé *Des souris et des hommes* tel que Robert Hossein l'a monté l'an passé pour le Théâtre de Paris. Rien à voir, bien entendu, avec un quelconque « Au théâtre ce soir ». Claude Brosset dans le rôle de Lennie, le colosse naïf et enfantin qui n'est pas conscient de sa force, est remarquable. Robert Hossein, lui, joue George, l'ami, la « nounou », la conscience de Lennie (diffusion sur Antenne 2, le dimanche 26 décembre à 20 h 30).

Côté lyrique on n'a que l'embarras du choix, avec, d'abord, *La Traviata* de Verdi (Antenne 2, mercredi 22, 20 h 30) et aussi avec deux créations de l'Opéra du Rhin, qui témoignent du remarquable travail mené à Strasbourg par Alain Lombard, directeur du Philharmonique de Strasbourg depuis 1972 : *Boris Godounov* (FR 3, samedi 18, 20 h 30) et *Salomé* de Richard Strauss (TF 1, jeudi 23, 20 h 30).

Toujours dans le domaine musical, à signaler une excellente émis-



Rostropovitch  
et Rubinstein



sion consacrée à Yehudi Menuhin, dans la série « Des parts de lumière » (Antenne 2, lundi 20, 21 h 15), un récital Rostropovitch (TF 1, mardi 28, 22 h 15), un ennuyeux hommage à Nijinsky (TF 1, jeudi 30), une retransmission de *Petrouchka* de Stravinsky avec Noëlle Pontois et Rudolf Noureev (TF 1, lundi 27, 21 h 30). Enfin Jacques Chancel consacre son « Grand échiquier » du jeudi 30 décembre à l'extraordinaire vieil homme qu'est le pianiste Artur Rubinstein.

Pour ceux que le cinéma passionne, à noter quelques efforts pour cette période.

TF 1 prévoit en effet *Les lumières de la ville* de Charles Chaplin le lundi 20 décembre; Antenne 2 consacre les « Dossiers de l'écran » du 21 au football avec la projection de l'excellent film de Bo Widerberg *Tom Foot* et, toujours le 21, à 16 h 55, rediffuse *La règle du jeu* de Jean Renoir; le 22 à 16 h 55 c'est le tour du *Cameraman* de Buster Keaton, le 23 toujours à 16 h 55 *L'éternel retour* de Jean Delannoy et Jean Cocteau; le mardi 28, *L'enfant sauvage* de François Truffaut servira de prologue aux « Dossiers de l'écran ». *Drôle de drame* de Marcel Carné passe le vendredi 31 à 16 h 55, etc.

FR 3, qui se veut quant à elle la chaîne du septième art, semble avoir fait moins d'effort que d'habitude. A part *Certains l'aiment chaud* (lundi 27, 20 h 35) et *La charge fantastique* (dimanche 2 janvier, 22 h 30), le reste fait plutôt partie de l'ordinaire habituel.

A signaler enfin deux émissions

intéressantes. Un documentaire de Robert Pic, qui alternera avec des débats, intitulé *Tant que les hommes auront faim* et qui est consacré aux pays du tiers monde qui souffrent de malnutrition. Une comédie musicale écrite par Jean-Pierre Alessandri, *Bonne année chers administrés*, sur les victimes du système administratif (FR 3, vendredi 31, 22 h 55).

Catherine Mathieu

## LIVRES

Le journal de voyage de Basho, poète japonais du XVII<sup>e</sup> siècle, est un chef-d'œuvre littéraire où se mêlent prose et poésie : c'est une excellente idée d'en donner, avec *Voyage poétique à travers le Japon d'autrefois*, la traduction française par Nicolas Bouvier, et de présenter en contrepoint du texte des photographies de Dennis Stock, qui, sur les pas du poète, a su retrouver ces paysages dont la beauté intemporelle est celle même qui a inspiré Basho. *La Route étroite vers les districts du Nord*, nous nous y engageons à notre tour, découvrant la sérénité mais aussi la fragilité d'une nature où la vie et la mort ne se dissocient jamais : « *Cet automne, ah ! faut-il vraiment vieillir plus vite que l'oiseau happé par le nuage ?* »

Chaque poème est donné avec sa calligraphie qui est elle-même une décoration. Les bords du Kagenuma, « le Marais miroitant », proposent une harmonie lisse et nuancée, où le ciel et l'eau ont les mêmes couleurs : mais aussi, comme le poète, le photographe a souvent regardé de tout près une feuille, une fleur, avec un

respect émerveillé devant la perfection méticuleuse du moindre détail de la création. Parfois, la luxuriance des couleurs éclate avec un lyrisme violent : chaque image paraît teintée d'un état d'âme, où tout est contemplé plutôt que simplement vu.

« *Lieu béni et sanctifié, verdure des jeunes frondaisons percées par le soleil* », il n'est pas de page qui ne soit inspirée par un sentiment presque douloureux d'amour pour la beauté et la jeunesse de ces effets de lumière qui passent et s'effacent irrémédiablement pour l'homme mortel. A la fois fête et méditation, ce très beau livre est une introduction privilégiée à la connaissance du Japon classique.

Bibliothèque des arts, 112 p., 150 F

Le grand photographe Lucien Clergue a toujours été inspiré par le Midi, où il habite : on se souvient des nus féminins qu'il aime situer au bord de la vague, dans ces paysages méditerranéens où le soleil, la peau, le sable et l'eau composent une harmonie pour la vue et suggèrent aussi ces impressions tactiles auxquelles il s'attache avec une amoureuse attention. *Née de la vague* est un de ses plus célèbres albums.

Mais Lucien Clergue est à sa manière un chercheur, qui se renouvelle sans cesse. Cette fois, ce sont les marécages camarguais qui l'ont attiré. Les herbes sur l'eau et sur le ciel rythment savamment la mise en page rigoureuse de *Camargue secrète*, où leur graphisme fait penser parfois aux zébrures de Hartung ou aux griffures de Georges Mathieu. Tantôt le paysage est évoqué avec un réalisme fervent, et tantôt la photographie n'est plus figurative que par allusion. Ce grand volume relié réunit 75 photographies noires qui témoignent d'une sensibilité et d'une maîtrise remarquables.

Belfond, 112 p., 96 F  
125 F à partir du 15 janvier

Entre 1135 et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, des milliers de moines, rassemblés dans l'ordre de Cîteaux, ont édifié des centaines de bâtiments admirables, dont la pureté, la rigueur architecturale étaient comme une seule prière, comme un seul chant, et comme une leçon de vie. Dans *Saint*

Bernard. *L'art cistercien*, Georges Duby, historien, professeur au Collège de France et membre de l'Institut, s'interroge sur ce phénomène : depuis la fin de l'Empire romain, il n'y avait pas eu, en Europe, d'entreprise de construction d'une telle ampleur. Un homme, Bernard de Clairvaux, était à l'origine de ce fantastique essor : avec ferveur, il voulait changer le cœur de l'homme, changer ses mœurs, l'amener à une morale exigeante, sans concession au plaisir ou à la facilité. Les abbayes de Cîteaux, Sénanque, Silvacane, du Thoronet, de Font-Froide, de Clairvaux, de Boquen, de Fossanova en Italie, de Poblet en Espagne, de Alcobaca au Portugal, sont nées ainsi.

En se penchant sur la société de ce temps-là, en s'intéressant au personnage de saint Bernard, Georges Duby montre comme cette forme d'architecture dépouillée était devenue en quelque sorte nécessaire, et quel rôle elle a joué dans la transformation de l'homme et de sa sensibilité. D'admirables illustrations mettent en évidence l'austère beauté de ces constructions.

Arts et métiers graphiques, 224 p.

Né en 1890 dans une petite ville d'Autriche, Egon Schiele, dès 1909, était le plus révolté des élèves de l'Académie des beaux-arts de Vienne. Pourquoi cette rébellion ? C'est que sa vision personnelle du monde était en désaccord essentiel avec les méthodes pédagogiques en vigueur, qui consistaient à copier sempiternellement les antiques. Egon Schiele, résolument moderne, voulait peindre la réalité comme il la voyait, comme il la sentait. Admirable dessinateur dès son enfance, il prit résolument le contrepied de ce qu'on voulait lui enseigner, et sa vie brève fut entièrement livrée à l'expressionnisme.

On se voila la face, d'abord, devant ses portraits pathétiques, ses nus faméliques et torturés, ses scènes érotiques furieuses ou hagardees, ses paysages violemment contrastés, et comme sanglants, où l'angoisse emplissait l'espace, un peu comme chez Van Gogh. Mais aussi, comment ne pas reconnaître, dans cet art que certains appelaient « pathologique », un sens bouleversant du tragique de l'existence, horreur et tendresse étroitement mêlées ? Egon Schiele, tour-

menté très tôt par une sexualité dont il ne voulait rien refuser, était parti en « voyage de noces » à quatorze ans avec sa sœur de douze ans : cet acte inouï était comme une déclaration de guerre au monde comme il va, et chaque toile, chaque dessin du peintre peut être vu comme une bataille gagnée, comme une victoire douloureusement arrachée, dans cette guerre qui ne finirait qu'avec sa vie, en 1918.

Le livre d'Alessandra Comini, *Egon Schiele*, rassemble les œuvres du peintre, dans leur évolution chronologique, et aussi propose un album photographique, où Egon Schiele lui-même se révèle dans son devenir, depuis l'impérieuse volonté de l'enfance jusqu'aux dernières images où l'artiste, livré à sa brûlure, a pris le visage d'un ascète précocement vieilli. La qualité des reproductions en couleurs est tout à fait remarquable. On ne peut rester indifférent à ce génie, à ce destin.

Le Seuil, 128 p., 45 F

Conservateur en chef du Louvre jusqu'en 1950, René Huyghe poursuit, depuis l'âge de vingt ans, une analyse originale du phénomène artistique. Après *Dialogue avec le visible* (1955), *L'art et l'âme* (1960), *Sens et destin de l'art* (1967), *Formes et forces* (1971), il affronte cette fois la mutation de l'art du XIX<sup>e</sup> siècle ; son étude, *La relève de l'imaginaire, Romantisme, Réalisme*, complète le volume paru l'an dernier, *La relève du réel, Impressionnisme, Symbolisme*.

Le commentaire de René Huyghe n'est jamais purement descriptif : au contraire, c'est une philosophie de l'art qu'il propose — un art qui est profondément relié à l'histoire et au monde, un art qui est le signe de la modification de l'homme par l'histoire et le temps. Aussi dégage-t-il ici, pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les forces qui infléchissent la sensibilité des artistes, aussi détecte-t-il les courants les plus souterrains d'abord, qui finissent par éclater à l'évidence dans les œuvres. La froideur apparente de David, l'académisme néo-classique sera ainsi bousculé, transporté par l'enthousiasme des grands sujets proposés par le monde contemporain : l'épopée impériale va inspirer Gros, puis Géricault, et s'engouffrera alors le Romantisme. En face d'Ingres, marqué malgré lui par les

temps nouveaux, Delacroix entraîne la peinture dans une révolution lourde de conséquences.

Cette métamorphose est abondamment illustrée, et ce précieux ouvrage comprend une suite de notices biographiques, dues à Lydie Huyghe, qui feront de ce très beau livre un comode instrument de travail.

Flammarion, 476 p., 120 F

Dans *Carnets catalans de Joan Miro*, dessins et textes inédits du peintre ont été réunis par Gaëtan Picon : « *Formes sans nom, couleurs sans objet ; autant de dons que vous prodigue, à chacun de ses gestes, l'agile chasseur de comètes, le puissant lanceur de soleils.* » Avec une fraîcheur et une invention toujours renouvelée, les notes du peintre sur ses carnets nous introduisent aux secrets de la création, le plus souvent ludique, et toujours portée par une sorte d'enthousiasme ingénu. On voit le peintre multiplier les études pour l'œuvre à venir, se lancer dans des directions diverses, revenir parfois en arrière, et reprendre une idée que nous avions cru abandonnée. C'est comme si nous regardions par dessus son épaule pendant son travail — et qui n'aimerait voir travailler Miro ? Les commentaires de Gaëtan Picon ne font pas qu'analyser les dessins du peintre, ils savent encore nous rendre présente la matérialité même des carnets, dont certaines pages sont données en fac-similé, avec les spirales, les pliures, dans un souci d'émouvante fidélité.

L'ensemble étonnera même ceux qui croient connaître Miro, par la vitalité, la jeunesse dont il témoigne. Plus encore que dans ses œuvres monumentales (les céramiques murales de l'Unesco, par exemple), ces carnets sont l'affirmation d'une créativité exceptionnelle, et d'une passion qui ne se lasse jamais.

Skira, « Les sentiers de la création », 2 vol., ch. : 150 p., 120 F

Le dernier ouvrage de Gaëtan Picon, mort récemment, *Journal du surréalisme*, est beaucoup plus qu'un beau livre à offrir, qu'un beau livre d'images : c'est une somme, à la fois documentaire et critique, sur un des mouvements les plus importants de

notre temps, à la fois dans le domaine de l'art et dans celui des idées. Toute notre sensibilité contemporaine doit à l'aventure surréaliste d'avoir été formée, informée, infléchie.

L'histoire du surréalisme est difficile et confuse, si on tente de l'aborder sans un guide sûr : les passions, on le sait, flambaient haut et fort parmi les membres du petit groupe qui a tenté de changer le regard du public sur les choses et sur le langage ; aussi on risque de se perdre dans l'anecdote des brouilles successives assorties ou non d'exclusions et de mises à l'index. Mieux vaut considérer les œuvres et leur fastueux déploiement qui, encore aujourd'hui, continue d'étonner le monde. Gaëtan Picon ne s'égare pas dans les péripéties historiques, mais il situe très clairement les réalisations dans le contexte de l'époque, et il met en lumière ce que le surréalisme dans son ensemble doit aux tempéraments individuels très divers des artistes qui, unis dans une même revendication, étaient pourtant très fortement séparés par des originalités déclarées. On peut dire qu'ils étaient de ces groupes guerriers qu'unit surtout l'ennemi commun.

Ce qui frappe, à la lecture de cet ouvrage, c'est peut-être surtout le caractère *contagieux* du phénomène surréaliste : même ceux qui l'ont d'abord refusé avec indignation auront été gagnés ; le surréalisme est entré dans tous les foyers, il anime les publicités, il est chez soi au cinéma, aucune porte ne lui est restée fermée, au point qu'on a tendance aujourd'hui à ne pas le reconnaître, tant il nous est devenu familier. Admirablement documenté, cet album est illustré de façon magnifique. Il fera autorité.

Skira, 228 p., 250 F

Voici deux albums ravissants qui ne pourront qu'enchanter une coquette et lui donner des idées d'élégance puisqu'aujourd'hui toutes les modes peuvent exister simultanément et se côtoyer dans la rue.

*La mode arts déco*, de Martin Battersby, est évoquée par une foule de documents disparates : dessins de couturiers, affiches publicitaires, œuvres de peintres ; on y voit la transformation de la femme délivrée du corset, et les robes, géométriques ou fluides, qui stylisent le corps et cher-



chent « la ligne » — épurée, simplifiée, allongée.

En opposition avec cette diversité, *Les modes d'Erté* sont présentées par Erté lui-même et l'unité de style est d'une exceptionnelle autorité qui ne se dément jamais, de 1911 à nos jours : tout récemment encore, Erté habillait Zizi Jeanmaire pour un de ses ballets. Là, c'est surtout autour de 1925 que la nouvelle femme triomphe : petite tête aux cheveux miroitants et plaqués, silhouette interminable, fourreaux stricts, accessoires fous.

Les années folles ici ressuscitées vont augmenter notre regret de ne les avoir pas connues. Quelle fête costumée on pourrait organiser en s'aidant de ces deux livres charmants !

Flammarion, ch. vol. : 112 p., 38 F

Dès sa première apparition à l'Ouest en 1961, Noureev fut salué comme le danseur le plus étonnant de son époque. Plus de trois cents illustrations célèbrent, dans *Noureev*, par Alexandre Bland, sa carrière, son ascension, cette passion qui l'anime depuis l'enfance et qui est sa vie même. L'auteur s'est attaché à faire comprendre la maîtrise toute classique et la fougue de cet artiste dont le registre exceptionnellement étendu permet les interprétations les plus diverses. Quatre-vingts rôles ont fait de lui une étoile internationale.

Les photos de ce très beau livre sont elles-mêmes des œuvres d'art, signées des plus grands noms : Cartier-Bresson, Cecil Beaton, Lord Snowdon ont été fascinés par la beauté plastique et le talent de cette personnalité éclatante. L'ensemble constitue un ballet imaginaire, immobile et parfait, où chaque page donne à rêver.

Julliard, 288 p., 100 F

Josane Duranteau

## DISQUES

### musique ancienne

■ Dans la musique ancienne, en général mal servie, cette année quelques surprises. Particulièrement, ce *Printemps* de LEJEUNE par l'ensemble Jacques Feuillie (3 Arion, 120 F), une des plus belles fleurs de notre Renaissance rejaillie de l'oubli. Une remarquable étude explique la très subtile construction de l'œuvre mais on peut oublier toutes les explications pour écouter avec émotion ce « triste hiver » d'une admirable et poignante beauté.

■ De COUPERIN, auprès d'une somptueuse exécution des *Concerts royaux et Nouveaux Concerts* (4 Archiv 2 723.046, 150 F), cette œuvre de la fin de sa vie — il mourra trois ans plus tard — le *Quatrième livre pour clavecin*, interprétée par Laurence Boulay (3 Erato, 91 F) d'une grande variété d'invention.

■ De VIVALDI, une partie de l'intégrale de la *Musique sacrée* (3 Erato STU 71003 5, 120 F), ce qu'écrivait le « Prêtre roux » en même temps que Bach et Haendel. Tout un monde à découvrir, interprété avec ferveur par M. Corboz. Un chef d'œuvre : *La Stravaganza*, par I Solisti Veniti (2 Erato 7095/6, 80 F) où éclatent la complexité et même la violence du génie de Vivaldi.

■ A signaler aussi la très intelligente présentation des *Concertos pour clavecins* de VIVALDI et leurs transcriptions par BACH (3 Erato 9 150/2, 91 F). Un face à face passionnant que le disque permet pour la première fois.

### en abordant les classiques

■ De BACH signalons... aux amateurs le monument, les vingt disques consacrés à *l'Intégrale pour orgue* par L.Rogg, réalisée sur des instruments différents selon l'esprit et la dimension sonore de chaque œuvre (VSM C. 135 14 101/20, 570 F).

■ De HAENDEL, oh ! surprise, trois intégrales de la même œuvre : les *Concertos pour orgue*. Laquelle choisir ? Certes l'instrument de Chor-zempa (Philips 6709 009, 159 F) qui date de 1780 est d'une authenticité émouvante, le jeu de L. Rogg est d'une grande pureté (4 VSM, 138 F) mais je préfère le charme et l'extrême subtilité de G. Malcom accompagné par N. Marriner (4 Decca, 122 F).

■ Pour HAYDN, c'est l'abondance, caractéristique du véritable « retour à Haydn » auquel nous assistons aujourd'hui. C'est d'abord la magnifique surprise de son opéra *La Fedelta premiata* (Philips 6707 028, 4 disques, 139 F), ruissellement d'inventions rythmiques et de verve. L'interprétation de Dorati est éblouissante et les voix, d'Ileana Cotrubas, Federica von Stade, Luigi Alva, Lucia Valentini, sont exceptionnelles. Un deuxième titre semble répondre à cette *Fidélité récompensée, L'infidélité delusa* (3 Hungaroton, 115 F), un opéra de chambre à cinq personnages, par F. Sandor.

Auprès d'une belle version des deux oratorios les plus célèbres, *La création* et *Les saisons* (3 Vox, 79 F) dirigée par W. Gonnwein, deux interprétations des *Sonates pour clavier* qui sont aussi deux éclairages différents : le vol. 1 au clavecin par Z. Pertis et J. Sebestyen (4 Hungaroton, 140 F) qui nous rappelle le salon princier du XVIII<sup>e</sup> siècle et le vol. 3 au piano par J. Mac Cabe (3 Decca, 79 F) qui annonce la sonate romantique. Partage caractéristique du génie de Haydn.

Enfin un nouvel enregistrement des *Symphonies parisiennes*. Des surnoms célèbres « La poule », « La reine » et « L'ours », mais aussi l'admirable 86<sup>e</sup> qui n'a pas de nom mais dont Mozart aima tant la liberté et la fantaisie. Une interprétation jeune et poétique de D. Barenboïm à la tête de l'English Chamber Orchestra.

■ De MOZART, regroupées en un coffret de huit disques, les vingt dernières *Symphonies* par Joseph Krips, à la tête du Concertgebouw d'Amsterdam (Philips 647 130, 249 F). Un hommage au très grand chef récemment disparu, une des incarnations les plus émouvantes du génie mozartien d'aujourd'hui. Un très grand album, accompagné d'un livre super-

bement illustré d'Arthur Hutchings, *Mozart, l'homme*.

Autre grand événement mozartien. De B. Walter, qui aurait aujourd'hui cent ans, et des vingt-trois enregistrements ressuscités à l'occasion de cet anniversaire, les six dernières *Symphonies*. Interprétation superbe, qui fait oublier la qualité technique un peu décevante de ces enregistrements qui datent de 1960. Quel style ! C'est la grâce et la grandeur à la fois, la force et la profonde délicatesse (CBS A3, 79,50 F).

Par ailleurs, auprès d'une reprise très attendue, le *Così* de Karajan avec Schwarzkopf (3 VSM, 79 F), l'intégrale des *Divertissements* (9 Vox, 237 F). De ce monde léger dont Einstein disait qu'il n'était pas cependant « à prendre à la légère ». Un enregistrement de l'ensemble Philomusica de New York qui a réclamé quatre années de travail. Une grande réalisation.

Les *Quatre derniers quatuors* appartiennent au sommet de l'œuvre de Mozart. C'est le comble de la science et de la grâce, de la profondeur et de la séduction. L'interprétation de Julliard est à mettre à côté de celle des plus grands (2 CBS, 80 F).

## du côté des romantiques

■ Pour commencer par BEETHOVEN, quatre grands enregistrements : une *Missa solemnis* dirigée par C. M. Giulini avec un sens dramatique et un lyrisme dignes de ce monument de la musique liturgique (2 VSM, 80 F) ; une intégrale des *Symphonies* par R. Kubelik (8 DG, 99 F), un seul grand chef, neuf orchestres — un différent pour chaque symphonie —, un pari et un parti passionnants ; quatre des plus célèbres *Sonates* par la jeune Maria João Pires (2 Erato, 80 F), jusqu'alors célèbre pour ses interprétations de Mozart, à redécouvrir ici ; enfin une réalisation d'une très grande importance, dont je reparlerai bien sûr, l'intégrale des *Quatuors à cordes* par le Quartetto Italiano (10 Philips, 259 F), commencée depuis huit ans, la plus parfaite intégrale actuellement en catalogue.

■ De VERDI, *Macbeth* (DG 2740 158, 129 F), la meilleure version, proposée par la Scala, dirigée par Claudio

Abbado, avec S. Verrett (une Lady Macbeth telle que la rêvait Verdi, une voix « rauque, étouffée, caverneuse » disait-il) P. Cappuccilli (Macbeth) Ghiaurov (Banquo) et P. Domingo (Macduff). En libérant l'œuvre des mauvaises traditions qui l'alourdissent, Abbado lui a rendu sa vraie vie et, de la convention, a su faire jaillir le muscle vif du mouvement tragique.

■ De PUCCINI, *La Tosca* (DG D 901/3, 3 disques, 103,50 F), interprétée par G. Vichnevskaja dirigée par son mari M. Rostropovitch. Une voix d'une puissance, parfois d'une violence, passionnantes, une direction qui accorde à Puccini la dimension tragique qu'il mérite et la lecture subtile, nuancée, dont il ne bénéficie pas toujours.

■ De ROSSINI, un nouvel opéra seria, *Elisabetta, regina d'Inghilterra*, avec Monserrat Caballe et, étonnant Rossini, la même ouverture que celle du *Barbier* (3 Philips, 105 F).

■ On se souvient de l'extraordinaire spectacle de L. Bernstein dirigeant le *Requiem* de BERLIOZ à la télévision. Voici l'enregistrement de ce grand moment (2 CBS, 80 F).

■ De BRAHMS, on peut écouter la belle interprétation des quatre *Symphonies* par B. Walter, à la tête du Columbia Symphony Orchestra, mais elle a déjà vingt-six ans (CBS, L 3, 79,50 F). Celle que signe Bernard Haitink, à la tête du Concertgebouw, est toute fraîche. Elle a une étonnante présence, une extraordinaire sonorité. C'est la plus grande version d'aujourd'hui. Elle est accompagnée des quatre *Concertos* (piano, violon et violoncelle) interprétés par Arrau, Szeryng et Starker, des deux *Ouvertures* et des *Variations sur Haydn*. (Philips 6747. 270, 239 F).

Retenons aussi le vol. 1 de l'intégrale de la *Musique de chambre* par le quatuor Bartok. Une partie essentielle de l'œuvre, admirablement « découverte » pour nous (8 Hungaroton, 239 F).

## plus près de nous

■ Deux opéras de RIMSKY-KORSAKOV, dont cette *Nuit de mai* (3 DG, 119 F), deux heures de charme et

de drôlerie par la radio d'URSS dirigée par V. Fedoseiv.

■ Pour écouter les *Symphonies* de MAHLER, retrouvons une nouvelle fois B. Walter. Il a été l'un des premiers à les entendre, jouées au piano par son maître Mahler lui-même. C'est à lui que le musicien a légué certaines de ses œuvres pour qu'il les fasse connaître après sa mort. Miracle du disque : ce testament est encore pour nous une merveilleuse et vivante découverte (CBS, 1<sup>er</sup> album : symphonies 1, 2, 4, T4, 90 F ; 2<sup>e</sup> album : symphonies 5, 9, E4, 90 F).

■ Le charme de l'opéra de CHARPENTIER, *Louise*, s'est-il tout à fait envolé ? Une nouvelle édition, interprétée par Iléanas Cotrubas, P. Domingo, G. Bacquier et J. Berbié, et dirigée par G. Prêtre, décidera peut-être du renouveau de cette œuvre, créée en 1900 dans le scandale et l'émotion et qui a connu mille représentations et une renommée mondiale. Elle a un peu vieilli, mais certain charme rétro... On attendra sans doute longtemps, en tout cas, avant d'en avoir une meilleure version.

■ De CHOSTAKOVITCH, voici la monumentale intégrale des quinze *Symphonies* par le Philharmonique de Moscou, dirigé par K. Kondrachine (CDM LDX 78621/34, 483 F). Pour découvrir une œuvre encore en partie inconnue en France.

■ Par ailleurs, voici le deuxième volume de *Lieder* de HUGO WOLF par D. F. Diskau (3 DG, 119 F) : 1888, une des années les plus heureuses de Wolf, la voix la plus belle et la mieux adaptée à ce monde poétique, le plus grand, sans doute, de nos accompagnateurs, D. Barenboïm.

■ Pour WEIL, un hommage en trois disques (3 DG, 119 F) qui hausse à sa vraie place ce génie de l'expressionnisme allemand.

■ Enfin, pour une vraie joie, j'allais dire presque physique, écoutez ce coffret de quatre disques *L'art de la Callas* (4 VSM, 138 F) qui réunit les plus grands moments de celle qui domine de son génie dramatique et de son don admirable toute la vie lyrique de son temps.

Georges Rouveyre

## ces disques

■ *Henri, Paule, Agnès et Léon*, un disque musical pour enfants qui leur permettra de se mêler aux musiciens qui ont employé pour l'enregistrer aussi bien le piano-punaises que la guitare électrique, la harpe celtique, la guimbarde, les bouteilles accordées, l'harmonica, les pistolets, la gratouillette, le mirliton, les sirènes, le banjo, les crotales ou les appeaux de chez Manufrance... « *Soufflez dans des tuyaux, cabossez les cafetières, le bruit de tes pas, les coups de ton cœur, le vélo qui chavire, c'est déjà la musique* » comme le dit son auteur, Jean Morlier. (Escargot 334, 33 tours, distribution CBS.)

■ De temps en temps Uña Ramos s'en va chercher des roseaux en Bolivie ou en Argentine pour fabriquer ses flûtes. De temps en temps, le merveilleux flûtiste des Andes pense aussi aux enfants. Pour eux, il vient d'enregistrer deux petits livres-disques : *Cerf-volant de lumière* et *Valse pour liseron*. Les illustrations de Georges Lemoine sont aussi délicates et belles que la musique d'Uña (Chant du monde, EP 45 9030 et 9031).

■ Toujours de la flûte, mais de Pan celle-là, et de surcroît française. Georges Schmitt, Alsacien de bonne souche, s'est confectionné lui-même ses premières flûtes et continue à les fabriquer pour mieux en jouer. Une bonne idée pour les enfants. On est loin de Zamfir, mais c'est frais et agréable (33 tours, CRV 35019 Caravage, distribution SFPP).

## ce livre

Aux très nombreux livres signalés dans notre précédent numéro par notre collaborateur Pierre Ferran, on peut ajouter, dût sa modestie en souffrir, celui qu'il a lui-même composé, *Colas et Nicolas* (l'École des loisirs, 48 p., 17 F) dont les deux héros, deux escargots, amis inséparables, qui habitent avec leurs nombreux cousins entre les pierres d'une remise flanquée d'un cyprès au pied des côtes de Provence, entreprennent un long voyage de l'autre côté de la colline. Que d'aventures les attendent, passionnantes et cocasses, avant le

joyeux retour au « pays natal », dans les familiers parfums de la sarriette, de la sauge et de la lavande !

## ces spectacles

■ Vous pouvez choisir *Pierrot et Félicia* (4 à 12 ans) une création du théâtre Patafleurl, les 21, 22, 30 et 31 décembre à 16 h 30 au théâtre Récamier, 3, rue Récamier, Paris 7<sup>e</sup>, et le 15 à 14 h 30 au théâtre Adyar, 35, avenue Rapp, Paris 7<sup>e</sup>, ou bien encore *Les sept énigmes du dragon*, du 19 décembre au 2 janvier à 15 heures (sauf dimanche), au théâtre d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14<sup>e</sup>.

■ Du 23 au 31 décembre, Bobino accueillera Franck Gilles qui présentera sa *Parade fantastique*, spectacle sur la bande dessinée et le dessin animé. Musicien, jongleur, prestidigitateur, mime, danseur, clown, marionnettiste, cet homme-orchestre qu'est Franck Gilles met son talent au service de « Terre des hommes-France ». Dans le cadre de cette organisation, il offrira 100 places gratuites par jour pour les enfants qui apporteront un cadeau ou un jouet pour les enfants du tiers monde.

■ Sur un grand écran au-dessus de l'orchestre des dessinateurs proposent de voir ce qu'ils entendent. *Les heures étoilées* invitent ainsi à une approche originale de la musique, le 18 décembre à 15 heures et le 8 janvier à 14 heures et 15 h 30. Au programme : *Le carnaval des animaux*, *Prélude à l'après-midi d'un faune*, *La licorne*, respectivement illustrés par And Partner's, B. Girodroux et Didier Michel. L'orchestre est celui de l'Association des concerts Pasdeloup et ces représentations ont toutes lieu au Théâtre des Champs-Élysées.

■ Vous pouvez aussi leur proposer un « goûter-spectacle », *Le carnaval des animaux*, à partir du 20 décembre, à 15 heures, au Pavillon royal, au bord du grand lac du Bois de Boulogne, route de Suresnes, Paris. Accueillis par des troubadours, les enfants partent en voyage avec un chat, un orgue de Barbarie, un professeur... participent à un étrange carnaval, se déguisent, se griment... sont invités à un somptueux goûter et repartent avec leurs déguisements...

## ENSEIGNANTS...

**Vous êtes aussi  
parents !**

Lisez, tous les mois  
l'école des

## parents

AU SOMMAIRE DU NUMERO  
DE DECEMBRE

- \* **Les pères Noël en entreprises :** que donnent-ils aux enfants ? Une enquête de Michelle de Wilde.
- \* **Les professeurs en sociétés :** venus de l'éducation nationale, ils ont fait des stages en entreprises : leurs découvertes, par A.-M. Coutrot.
- \* **Le héros de la fête :** en dehors des grandes fêtes comme Noël, chacun aime être fêté personnellement, par A.-M. Sainflou.
- \* **Avec des enfants venus d'ailleurs, des familles comme les autres :** Jean Ormezzano commente les témoignages de ceux qui furent adoptés.
- \* **La contestation d'une femme enceinte :** elle n'est pas d'accord avec ce qu'elle a pu trouver dans les manuels, par Bénédicte Delalande.
- \* **et nos chroniques :** santé (**les dangers de la maison**), questions-réponses (un chien pour Noël ?), le cas du mois à inter-service-parents (**Noël avec d'autres**), éducateurs qui êtes-vous ? (Denys Prache, rédacteur en chef d'Okapi), livres pour les jeunes, pour les parents, image et son (disques, théâtre).

Abonnement : 75 F  
(10 numéros)

Un document indispensable à la vie scolaire :

### LES PARENTS ET L'ENSEIGNANT

Tous les problèmes qui se posent entre parents et enseignants, de la maternelle à la majorité.

Une brochure de 36 pages, 21 x 29,7, 5 F (+ 2 F de frais d'envoi).

Réductions à partir de 25 exemplaires.

### L'école des parents et des éducateurs

4, rue Brunel  
75017 PARIS  
Tél. : 754-29-00  
C.C.P. Paris 1403.69

(Dans toute correspondance, indiquez  
référence : L'éducation.)

Catalogue complet  
de nos publications  
sur simple demande  
pour les lecteurs de L'Education

articles et documents  
publiés dans l'éducation de 1971 à 1974  
est

**à nouveau disponible**

envoi sur simple demande à  
*l'éducation*

2, rue Chauveau-Lagarde  
C. C. P. 31.680.34 La Source

75008 Paris  
l'exemplaire 2 F

# C/HOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et  
d'opacité prêts à poser pour  
établissements scolaires  
laboratoires, salles de projections

## Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.  
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

Promoplan

## Panonet' LE panneau d'affichage.

Sans colle,  
sans punaises,  
sans agrafes.

Documents  
intacts.

Toujours  
propre.

Esthétique,  
inusable,  
fonctionnel.

Les documents  
sont tenus  
par un fil  
de nylon.

A vos mesures,  
largeur illimitée.

Pour l'extérieur,  
un capot en verre  
acrylique formé.

Pour recevoir une documentation, remplissez ce bon : M. ....

Adresse .....

et renvoyez-le à : **Ets BEAULU** B.P.199 86005 POITIERS CEDEX

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**comité de parrainage**

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

**direction**

André Lichnerowicz.

**rédaction**

**rédacteur en chef :** Pierre-Bernard Marquet.

**rédacteur en chef adjoint :** Maurice Guillot.

**chefs de rubrique :** Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

**secrétariat de rédaction - maquette :** Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

**informations :** Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

**documentation :** Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

**lettres, arts, sciences :** Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

**dessins :** François Castan.

**publicité - développement**

Odette Garon - François Silvain.

**conseil d'administration de l'association éditrice**

**bureau :** André Lichnerowicz, président ; Denis Forestier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

**membres :** Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Garcia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

**mots croisés**

par Pierre Dewever

**problème 240**



**Horizontalement.** 1 - Le « feu » y disparaît après le fonctionnement des pompes. 2 - Libre de toute chaîne. 3 - Ville de Sicile sous une chaudière - Saint sur la route de Lourdes. 4 - Fraction de la couronne danoise - Le petit endroit. 5 - Donner le feu vert. 6 - Clameur des révolutionnaires en herbe - Personnage shakespearien qui fit d'un Maure un meurtrier. 7 - Capter les canards que peuvent engendrer les pies - Unités de compte du géologue. 8 - Il se dirige à l'aide d'un guidon. 9 - Elle a d'autant plus de prix qu'elle est neuve - Son tour peut vous clouer sur place. 10 - Blousé - Tirée à l'occasion de l'ouverture de la chasse - Article. 11 - Prêt au sacrifice du feu - Organes de commandement attachés au corps.

**Verticalement.** 1 - Lâchers de canards. 2 - Premier martyr des ailes brisées - Comprise dans le passif. 3 - Lieu de naissance international. 4 - Grecque - Elle est plus blanche devant Dieu que devant les hommes. 5 - Résidence secondaire en plein centre de camp - Milieu bien fait pour épater. 6 - Sa force n'est que statique - Des chauffeurs s'y font incendier. 7 - Née sans tête - Jongleuse soufflant comme un phoque. 8 - Produit pour dégraisser les tuyauteries - Une pour Troy. 9 - Produit de soustraction et premier facteur de multiplication - Matières colorantes rouges.

**solution du problème 239**

**Horizontalement.** 1 - Rillettes. 2 - Amoureuse. 3 - Tage - Sept. 4 - Age - Etui. 5 - Te - Braser. 6 - Cortège. 7 - Usiner - Lu. 8 - Ion - Rides. 9 - Lier - Cors. 10 - Moue - li. 11 - Epaisies.

**Verticalement.** 1 - Ratatouille. 2 - Image - Soi. 3 - Loge - Cinéma. 4 - Lue - Bon - Roi. 5 - Er - Errer - Us. 6 - Testatrices. 7 - Tueuse - Do. 8 - Espièglerie. 9 - Set - Réussis.

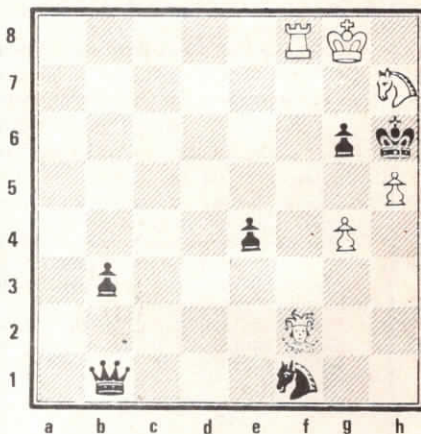
**échecs**

par Jacques Négro arbitre

**"l'échiquier en folie"**

**problème 7**

Une clé qui ouvre une serrure d'or ! C'est l'époque des jolis problèmes, c'est le triomphe de Pierre Monreal dans le « trois coups ». Essais étonnants et inattendus, on sent que le vieux sage qui a composé ce problème a mis là toute son expérience. L'auteur, il me plaît, il aime les tourterelles qui se nichent sur son épaule !



Les Blancs jouent et font mat en trois coups

Un seul concours mais trois classements (au choix du solutionniste) :

- la clé — indiquez la clé et la menace de mat : 4 points ;
- la clé et les variantes : 4 points pour la clé et la menace ; 1 point par variante ;
- la clé et ses secrets : 4 points pour la clé et la menace ; 1 point par variante ; « A quoi sert le pion b3 ? » : 2 points ; indiquez un essai et sa réfutation : 1 point.

Envoi des solutions à Jacques Négro, « Echecs » Nice-Matin, B.P. 242 06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 6 janvier 1977

**solution du problème 5**

- clé : Dg1 (blocus) : 2 points ;
- variantes : 1-Rxf6 (Rd4, C-j?, T-j?, Txf6) ; 2-Dg7 (Cf5, Da1, Cg4, Cg4 ou

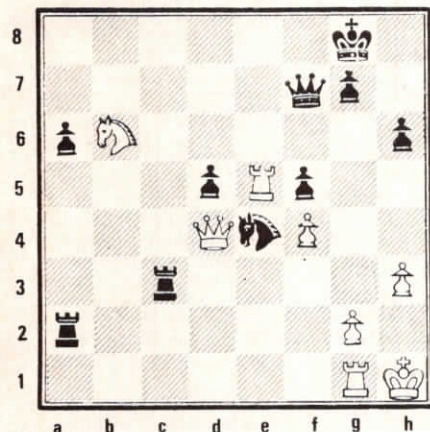


Cç4) mat : 5 points ;

● **secrets** : imperfection dans la variante : 1.Txf6, il y a mat par 2.Cg4 ou Cç4 (dual) ; lorsque, après une défense des Noirs, les Blancs ont plusieurs manières de donner le mat, on dit qu'il y a « dual », ce qui est considéré comme une imperfection. Une autre imperfection dans ce problème : la fuite non pourvue du Roi noir ; moins grave que le dual, le problème est inesthétique : 2 points.

### sous le signe du mat

Le mat est le but de la partie d'échecs, mais il est rarement appliqué et, à mesure que l'on s'élève dans les hautes sphères du jeu, il devient quasiment introuvable. Aussi, la fin de partie entre Larsen et Nadjorf (Lugano, 1968) causa-t-elle une certaine sensation !



Les Noirs jouent et font mat

Les Noirs ont amené la position souhaitée. Le reste se passe de commentaires.

1.Dh5 2.Dxd5+ Rh7 3.Dxa2 Txb3+ 4.gxh3 Dxh3+ 5.Dh2 Cf2 mat !

### la lutte des robots

partie des trois cavaliers.

**Blancs** : Institut de physique de Moscou  
**Noirs** : Université Stanford.

Lutte entre machines à calculer électroniques : la machine russe a fait mat au dix-neuvième coup la machine américaine. Petrossian (ancien champion du monde), commentant la partie, a dit qu'il

était stupéfait par la stratégie « humaine » de la machine soviétique.

1.é4 é5 2.Cf3 Cç6 3.Cç3 Fç5 4.Cxé5 Cxé5 5.d4 Fd6 6.dxé5 Fxé5 7.f4 Fxç3+ 8.bxç3 Cf6?

Meilleur 8.d6.

9.é5 Cé4 10.Dd3

Ce n'est déjà plus un « jeu d'enfant » que de comparer les mérites de Dd3 et Dd4 !. Ici 10.d5 semble préférable.

Le programme américain ne « voit pas » le douzième ou le treizième coup blanc, apparemment.

10.Cç5 11.Dd5 Cé6? 12.f5 Cg5?

Faut-il qu'une pièce ne soit pas en prise pour que le programme envisage ç6 ?

13.h4 f6 14.hxg5 ffg5 15.Txb7+

Deuxième sacrifice de la machine.

15.Tf8 16.Txg7 ç6 17.Dd6

Menace Dg6+. Il n'y a plus rien à faire.

17.Txf5 18.Tg8+ Tf8 19.Dxf8 Mat.

Il est presque dommage que la machine n'ait pas joué 18.Rf7 suivi du joli mat Ff4 !

Evidemment, les machines ne jouent pas encore comme un Maître, mais peut-être que pour l'an 2000...

### il était une fois...

E. Lasker (1868-1941)  
Moscou, 1935

défense sicilienne

**Blancs** : Lasker

**Noirs** : Pirc

1.é4 ç5 ; 2.Cf3 Cç6 ; 3.d4 çxd4 ; 4.Cxd4 Cf6 ; 5.Cç3 d6 ; 6.Fé2 é6 ; 7.0-0 a6 ; 8.Fé3 Dç7 ; 9.f4 Ca5 ; 10.f5 Cç4 ; 11.Fxç4 Dxç4 ; 12.Fxé6 fxé6 ; 13.Txf6 gxf6 ; 14.Dh5+ Rd8 ; 15.Df7 Fd7 ; 16.Dxf6+ Rç7 ; 17.Dxh8 Fh6 ; 18.Cxé6+ Dxé6 ; 19.Dxa8 Fxé3+ ; 20.Rh1 Abandonne.

Le vainqueur a joué avec une vigueur juvénile et il avait à cette époque soixante-sept ans !

Une fédération de jeunes vient d'être créée par M. Lambert, directeur des jeunes à la FFE. La forme fédérative évite la dispersion des efforts financiers et permet à des milliers de jeunes de connaître les joies de la compétition. Pour renseignements : R. Bertolo, président de la FFE, 50 D, rue de Dôle, 25000 Besançon.

## échanges et recherches

### permutations

Instce tit. 91 (20 km Paris) ch. permut. 31. Tél. 375-38-85.

● PEGC section I, académie Orléans-Tours, ch. permut. académie Toulouse pr sept. 77. Ecr. P. A. n° 158.

### location (offres)

● 05-Orcières, ski, appts tt cft 3/5 pers., Noël Pâq. 950 F. Ecr. Decarli F., 7 cité de Bonne, Gap. Tél. (92) 51-07-70.

● 74-Chamonix, studio tt cft 2/3 pers., TV, calme, ttes saisons. Ecr. Bourgeaux, masseur, 74130 Bonneville. Tél. (50) 97-21-93.

● 34-Lunel, F 4 neuf, ttes vacances scolaires. Ecr. Ottan, 34160 Beaulieu.

● Ht Jura, gites ruraux cft, chfge central, prox. pistes ski, ski de fond, vac. Noël, fév., Pâq. Ecr. Jenoudet Pierre, 39150 St-Laurant-en-Grandvaux. Tél. (64) 60-11-45.

● 05-Orcières, ski, F 2, F 3, fév. C, Pâq. C. été. Ecr. Imbert, prof., 26170 Buis.

● Chamonix, chalet tt cft 7 pers., fév. A, Pâq., sept., hors vac. Ecr. Verchère, Geilles 01100 Oyonnax. Tél. (74) 77-05-32.

● 07-Pra-loup, studio 4/5 pers., gd confort, 100 m pistes, plein sud, ttes périodes. Ecr. Constantin, Imp., Molinas 84000 Avignon. Tél. (90) 82-31-96 et lycée Embrun (05) tél. 100.

● Crest-Voland, chalet nf tt cft, loc. sem., vac. scol. 1 470 F, août 1 120, juil.-sept. 910, libre fév. A, Pâq., été. Ecr. Saucier, 8, rue Pallempin Paris 15<sup>e</sup> tél. 575-18-80.

● Courchevel, studio tt cft 4 pers. du 29.1 au 5.2 ; Chamrousse, ch. 3 pers., tout fév. Ecr. Mme Louaisel, 35, rue Gambetta, 92800 Puteaux. Tél. 775-90-51.

● 38-pr. Deux-Alpes-la-Grave, chalet 4 pers., congés fév. A, B, C. Ecr. P.A. n° 159.

● Deux-Alpes, studio 4/5 pers., zone C + vac. scol. Pâq. ttes zones 1 000 F/sem. Tél. (76) 75-06-75. Ecr. Baume, 14, avenue Europe 38120 St Egreve.

● Royan, 2/5 pers., fév., Pâq. Ecr. Bugnet, r. Goulbenèze 17200 Royan. Tél. 05-01-46.

● Quiberon, appt cft 5 pers., pr. plage, été-hiv. Jégousse, 7, r. Guyomard, 56600 Lanester.

● 05-Praloup, gd studio calme, 4 pers., ski, zones A-C et août. Ecr. P.A. n° 169.

### ventes

● Arcachon, cause mutation, vds studio 31 m<sup>2</sup> + loggia 10 m<sup>2</sup>, quartier calme, px à débattre. Ecr. P.A. n° 160.

(Suite page 40.)

## INSTITUT FRANÇAIS

Ens. privé à distance (29<sup>e</sup> année)

Ens. secondaire (par classes ou par matières). Révision. Rattrapage.

Carrières sociales et paramédicales.

Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).

Ens. supérieur (lettres, langues).

Ens. général : français, ortho., dactylog.

Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

15700 - PLEAUX

# échanges et recherches

(Suite de la page 39.)

- Dijon, quartier facultés, calme, petit F 4 tft, cave, garage. Ecr. P.A. n° 161.
- 11-Montagne Noire, alt. 700, beau terrain constructible 4 400 m<sup>2</sup>, vue imprenable sur beau panorama 3 U. Ecr. P.A. n° 162.
- **ROUSSILLON - Villas en traditionnel** 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.
- 30 km Grenoble, maison 5 p., garage, chfg c., tél. cour, parfait état, 190 000 F. Deschamps, 195, Crs Libération, 38100 Grenoble.

## hôtels - pensions

- Proximité immédiate gde station sports hiver Valais suisse, prendrai hôtes ttes saïs., chalet gd confort, px raisonnable. Tél. (027) 41-47-35 ou écr. P.A. n° 163.
- Cannes près centre, hôtel Espéranto, tout confort, parking, TV, tél. (93) 39-13-88. Pension Noël prix modérés.
- Restaurant du Sapin 26190 Bouvantes le bas, pens. 45 TTC + forfait ski de fond 15 F; week-end pens., ski de fond 65 F, réd. enf.
- **ACCUEIL EN SAVOIE** ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie, alt. 1500 à 2100 m, enneigement abondant de décembre à mai, 7 téléskis, école de ski, promenades en forêts et en montagne, accès à ts les gds cols des Alpes; chalet confortable « La Maison blanche » reçoit tte l'année classes, groupes enfants, jeunes, adultes, associations, comités d'entreprises. Ecr. ou tél. à : Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobilles, 07002 PRIVAS. Tél. 64-02-44.
- Centre de vac. Alp'Azur 05510 Arvieux. T. (32) 45-72-96, agréé, 80 pl., reçoit groupes et classes été-hiv. Remont, méc. à prox.

**CHAISES** modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.

Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

## O. C. P. F.

### POMPES FUNÈRES

FONDÉ EN 1932

Agréé par de nombreuses Sociétés mutualistes ou autres, des Services sociaux, de grandes Administrations, etc., l'O.C.P.F.

PREND pour les familles de Paris et de la région parisienne TOUTES DISPOSITIONS UTILES EN CAS DE DÉCÈS.

**CONVOIS - TRANSPORTS EXHUMATIONS**

Avance de frais funéraire aux Assurés sociaux - ASSURANCE DÉCÈS ÉCONOMIE jusqu'à 25%

Téléphoner avant toute démarche  
033-43-51 et 77-19 - 633-58-90

**66, boulevard Saint-Germain, Paris-5<sup>e</sup>**

Métro Maubert-Mutualité  
(sortie rue Lagrange)

OUVERT TOUTE LA SEMAINE  
de 8 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 18 h

## CONDITIONS D'INSERTION

- 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNÉS : 50% de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Éducation.
- RÈGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION, Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIAIRES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

## correspondance scolaire

- Perf. 7-9 a. près Paris ch. corresp. village 76. Ecr. Buffon, 3 Canibouts, 92 Colombes.
- Urgent, 1 cl. 9 SE, 9 CP ch. corresp. pr appr. lect. Ecr. éc. 21520 Veuxhaullles/Aube.

## relations

- 41 a., professeur distingué, sympa, physico agréable, rech. mar. j. f. fém., cult. Lise 58 bis, Chaussée d'Antin, 75009 Paris 878-90-51.
- J. f. 31 a. sérieuse, gaie, renc. vue mar. j. h. 30-40 a., ensgt ou fonct. cat A, rég. Montpellier. Ecr. P.A. n° 164.
- 35 a., enseignante agréable, gaie, affectueuse, avenante ép. M. commun., sympa. Lise, 58 bis, Chaussée d'Antin, 75009 Paris, 878-90-51.
- J. f. cél. 41 a., cult., phys. jeune, agr., aim. nat., art, inter, hyg. natur., renc. vue mar. prof. préf. littér. ou art, même âge env. phys. agr., sensible, affect., 1 enf. bienv., préf. rég. Rhône-Alpes. Ecr. P.A. n° 165.
- 30 a., kiné. agréable, résér., vivante, sportive, affect. ép. M. ouvert. Lise, 58 b, Chaussée d'Antin, Paris 9<sup>e</sup>, 878-90-51.
- Mariez-vous bien par l'Union des Familles fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, rue de Turbigo, Paris-3<sup>e</sup>. Tél. 272-35-02.
- 24 a., fonct. bon physique, sympa, sport. ép. j. f. féminine. Lise, 58 b, Chaussée d'Antin, Paris-9<sup>e</sup>, 878-90-51.
- Prof. décontracté, 25 a., ch. amie 20-25 sympa, dép. 35, 49, 44 ou limit. Ecr. P.A. n° 166.
- Ensgte 32 a. dés. foy., amour, tendr., av. M. 32-35 a. Ecr. P.A. n° 168.

**NOUS ÉDITONS**  
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS  
ÉDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

## divers

- Pr CV bassin Arcachon, juil.-août, rech. dir. écon. et dir. adjt. Ecr. av. réf. Rigal, 8, rue de Grassi 33000 Bordeaux.
- ASSOCIATION RECRUTE DIRECTEURS SEJOURS PAQUES DATES PARIS. Tél. 553-13-41
- Vds skis Duret « Combi SL Spg glass » 2,07 m, fix. S 50, 500 F. Ec., 60620 Betz.
- Vds cockers femelles gold, 2 mois. Tél. Barbelet 964-55-50.
- Philosophie, français, orthographe, allemand par spécialiste de rattrapage. Tél. 250-77-71.
- Oxford Intensive School of English, école d'anglais de hte réputation en Angleterre rech. prof. pr agir en qualité de corresp. (toutes rég. de France). L'école possède également un service groupe pr les prof. qui désirent constituer et accompagner un groupe d'élèves. Pr ts rengts O.I.S.E., 16, rue Boulainvilliers, Paris 16<sup>e</sup>. Tél. 525-84-82.
- Atelier Monique Bouquerel, dessin, peinture, gravure sur bois, marionnettes, adultes, enfants, 5, rue Lacépède 75005 Paris. Tél. 337-61-61.
- Achète d'occasion camping-car 4 pers. Tél. (1) 660-28-61.

● Maison d'édition ch. VISITEUR UNIVERSITAIRE pour contacts avec enseignants et collectivités province et Paris. C. V. manuscrit avec photo (ret.) à Hermann, 293 rue Lecourbe 75015 Paris.

## FIN DE COMMERCE, offre unique à saisir.

Vente de LIVRES-DISQUES « Petit Ménestrel » et « Walt-Disney » à des PRIX SACRIFIÉS. Demandez la liste complète (tous les célèbres musiciens et autres tels que « Mozart », « Vivaldi », « Roman de Renart », « Pierre et le Loup », etc.) avec prix détaillés en joignant une enveloppe affranchie à votre adresse à : Wohlfarth R. 18, rue du Vignoble, 68640 Muespach-le-Haut ou téléphonez à partir de 18 h 30 au (89) 68-63-57. D'avance merci pour l'intérêt que vous donnerez à cette proposition avantageuse.

- Ach. jouets, trains méc., él., vap., avt 1955, me déplac. Ecr. Redé 20 r. du Luxembourg, Le Mans.
- Viticulteur, époux instce, vente directe vin rouge 74 11°, cubit 33 l., 130 F franco. Ecr. Degrave R., 11700 Saint-Couat-d'Aude.
- **GRANDS VINS ROUGES BOURGOGNE** appellation Givry expédiés en cartons 12 bts 150 F ts frais compris. Joindre chèque à la commande. **PARIZE Gérard, Poncey, 71640 GIVRY** (petit propriét. récoltant - époux collègue)
- **VENTE DIRECTE COGNAC PINEAU DES CHARENTES.** Doc. sur dem. Guy CHAINIER et FILS, vitic.-distill., ARTHENAC, 17520 ARCHIAC.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

Chère lectrice,

Cher lecteur,

*Vous avez le vif désir de suivre régulièrement l'actualité scolaire et universitaire et d'être au courant de tout ce qui peut vous aider dans votre vie professionnelle ?*

*Choisissez la solution la plus simple : abonnez-vous ! Vous recevrez l'Éducation chez vous, chaque semaine de l'année scolaire, et pourrez la lire tout à votre aise.*

*Et si vous êtes déjà abonné, pourquoi ne pas faire profiter du bon ci-joint ami ou collègue ?*

*Avec nos sentiments les meilleurs.*

*J. Silvain*  
*Chef du service*  
*de la promotion*

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation** 

**FRANCE 60 F**

**ÉTRANGER 80 F**

**RÈGLEMENT**

Chèque bancaire

Mandat carte

Date ..... Signature

Chèque postal

Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM |-----|

ADRESSE |-----|

DEPART.  
RESIDENCE |-----|

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

76

PAYS  
(si Etranger) |-----|

Envoi de la facture à NOM |-----|

**A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement**

ADRESSE |-----|

**bon d'abonnement** à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

# LA FRANCE AÉRIENNE

L'apport extraordinaire de la photographie aérienne en couleurs tant sur le plan de la découverte des paysages que sur celui de l'analyse des structures agraires ou urbaines est aujourd'hui pleinement reconnu. Témoin le succès remporté par les 120 vues de l'album **La France aérienne** qui a conduit l'Office français des techniques modernes d'éducation\* et la Documentation française à en présenter une nouvelle édition remise à jour.

Les utilisateurs trouveront, ou retrouveront, une collection de 120 vues aériennes dont l'exploitation sera facilitée par des commentaires substantiels, des cartes, des croquis permettant une identification aisée des éléments essentiels de chaque diapositive. Comme dans la précédente édition, les auteurs ont réparti les vues selon les grandes rubriques suivantes : Montagnes et vallées; Côtes; Vie rurale; Villes; Énergie; Industries; Transports et tourisme. Pour permettre une utilisation commode de **La France aérienne** dans le cadre d'une étude régionale, une carte récapitule la localisation départementale des 120 diapositives de l'album.

\* Par décret n° 76-745 du 3 août 1976 paru au Journal Officiel le 10 août 1976, l'OFRAEME prend le nom de Centre National de Documentation Pédagogique



L'album de 120  
diapositives

Prix : 175 F  
Étranger : 141 F  
(+ frais de port)

EN VENTE AU



Centre National de Documentation Pédagogique  
ET DANS LES C.R.D.P. et C.D.D.P.